

COUPURE D'UN CÂBLE DE FIBRE OPTIQUE

PAS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS À TIPAZA

P. 6



ILS SONT ÂGÉS ENTRE 20 ET 25 ANS DÉMANTÈLEMENT D'UNE BANDE DE CAMBRIOLEURS À ALGER

P. 6

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1799 | Ven. 15 - Sam. 16 février 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 21^E J



L'USM HARRACH EN DANGER À CHLEF

P. 12

ON APPRÉHENDÉ UN NOMBRE SANS CESSÉ CROISSANT DANS LES ANNÉES À VENIR

500.000

ALGÉRIENS

CONSOMMENT DE LA DROGUE

Page 6



RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU FLN

PAS DE CONSENSUS AU BUREAU POLITIQUE

P. 3

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

TROIS AFFAIRES TRANSMISES PAR LA CTRF À LA JUSTICE EN 2012

P. 5

ENTRE PROBLÉMATIQUES SÉCURITAIRES ET DÉVELOPPEMENT

DEUX MINISTRES POUR RASSURER LES « SUDISTES »

P. 3



84

est le nombre de barrages avec une capacité de stockage de 8,9 milliards de mètres cubes prévus en 2014, a annoncé, jeudi à Alger, Hocine Necib.

250

personnes ont été blessées, dont 3 grièvement, après la chute de fragments de météorite dans la région russe de l'Oural.

165

infractions liées aux agressions contre l'environnement ont été constatées en 2012 à Annaba contre 115 cas durant l'exercice précédent.

Conférence à Mila sur la contribution de la femme rurale à la lutte de Libération

Une conférence consacrée à la contribution de la femme rurale à la lutte de Libération nationale, organisée par l'association Machaâl Ech-Chahid, a été largement enrichie par des témoignages vivants. Lors de cette rencontre, organisée dans le cadre de la 13e semaine culturelle et historique de l'association (12 au 21 février), en présence des autorités locales, de citoyens et de nombreux lycéens, plusieurs moudjahidate ont évoqué avec une grande spontanéité leurs actions et leur vie dans les maquis durant la glorieuse Révolution. Khadidja Belguenbour, qui a vécu dans les maquis de Mila, de Sidi Maârouf et de Beni Haroun, a relevé qu'en dépit des grosses pertes infligées par les moudjahidine à l'armée d'occupation, l'existence dans les maquis était "loin d'être une sinécure, particulièrement en hiver, surtout lorsqu'il neige". Elle a rappelé, dans ce contexte, souligne l'APS, que durant ces périodes où la nourriture se raréfiait, les moudjahidine mangeaient des herbes sauvages pour se sustenter. Hadja Yamina, de Ferdioua, a appelé les jeunes à "préservent leur patrie et son indépendance obtenue au prix d'incommensurables sacrifices". Mme Daïkha H., de Grarem-Gouga, a particulièrement ému l'assistance en entonnant, au cours de son intervention, une vieille chansonnette patriotique rendant hommage aux martyrs de la Révolution et aux souffrances qu'ils ont endurées. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Mohamed Bendas, a évoqué les femmes qui ont sacrifié leurs fils sur l'autel de la liberté, citant le cas d'une femme du douar Ouled El Kaïm qui compte sept enfants martyrs dont le tout premier fut Messaoud Meghlaoui, tombé au champ d'honneur le



21 décembre 1954. Le wali a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance de pareils témoignages vivants qui "éclaircissent des pans peu connus de la lutte de libération nationale". Des moudjahidate ont été honorées au terme de cette conférence.

20.280 quintaux de liège produits à Souk-Ahras



Une production totale de 20.280 quintaux de liège a été réalisée dans la wilaya de Souk-Ahras au cours des trois dernières années, ont indiqué, jeudi, les services de la Conservation des forêts. La wilaya de Souk-Ahras est classée première du pays en matière de production de chêne-liège en raison, surtout rapporte l'APS, de la "bonne santé" des forêts locales, non polluées, en plus d'autres facteurs favorables, dont l'altitude et le climat, notamment dans les forêts d'Ouled B'chih, à Machrouha et Boumezrane, à Aïn Zana, a souligné Mohamed Zine, responsable du service. Le liège produit grâce à la contribution, à chaque saison, de 500 travailleurs saisonniers est livré aux transformateurs, à Jijel, à Skikda et à Béjaïa, a indiqué la même source. Une opération de nettoyage des forêts de chêne-liège sera lancée prochainement sur une superficie de 1.770 hectares, affectée par les incendies durant l'été 2012. La wilaya de Souk-Ahras compte 88.932 hectares de forêts, soit 21% de la superficie totale évaluée à 463.000 hectares. Les forêts de chêne-liège couvrent 14.331 hectares à Ouled B'chih, Fedj El-Maktaa, Oued Leghnm, Boumezrane et Fedj Laamed.

Réfection prochaine de 3 ouvrages d'art endommagés par les intempéries à Saïda

Le ministère des Travaux publics a donné son accord pour la réfection de trois ouvrages d'art qui ont été endommagés, à Saïda, suite aux intempéries de novembre dernier, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Il s'agit, souligne l'APS, de l'ouvrage d'art sur le chemin de wilaya 36 dans la commune de Hount, à la frontière des wilayas de Sidi Bel-Abbès et Mascara, d'un autre au niveau du CW 98 dans la commune de Youb, menant vers la wilaya de Sidi Bel-Abbès et le troisième à haï Commandant Medjdoub, au centre-ville de Saïda, a-t-on indiqué. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inspecté ce dernier ouvrage en décembre dernier. En attendant l'accomplissement des procédures administratives et financières qui enregistrent un avancement sensible, ces opérations nécessitent des travaux urgents pour les remettre en état dans les brefs délais, en vue d'atténuer la souffrance des usagers des chemins précités. Une prospection de 23 ouvrages d'art que compte la wilaya de Saïda est en cours pour prendre les mesures nécessaires pour leur réfection. Par ailleurs, un important projet de réaménagement du centre-ville de Saïda au site Oued Ouakraf a été inscrit après accord du Premier ministre lors de sa dernière visite dans la wilaya. Ce projet, qui nécessite une enveloppe de 2 milliards DA, comporte la réalisation d'une trémie de 340 mètres de long et d'un parking de cinq étages devant accueillir 1.864 véhicules.



L'élaboration d'une fiche technique pour la réfection des tronçons de la double voie entre Saïda et Hammam Rabi a été décidée dans le cadre du programme communal de développement.

D
I
X
I
T

Daho Ould Kablia :

«Les wilayas du Sud ont bénéficié de 70,278 mds DA, entre 1999 et 2009, et de 52,155 mds de dinars, entre 2009 et 2012, soit plus de 120 mds de dinars en 12 années, avec une moyenne de 10 milliards par année. (...) Il est également prévu la création de nouveaux postes budgétaires dans divers secteurs pour résorber le chômage...»

Elle recouvre son corps de tatouages de la saga Twilight !

Cathy Ward, originaire de Reading, en Grande-Bretagne, voue une véritable passion pour les héros de la saga Twilight. En 2011, elle avait fait le buzz après avoir réalisé un tatouage des trois personnages principaux du film. Seulement, ce qu'on ne pensait être qu'un hommage s'est transformé en une véritable obsession puisque Cathy Ward, âgée de 51 ans, continue d'enrichir son corps de tatouages. En effet, tous les tatouos de Cathy Ward ont un point commun : ils sont tous inspirés du film Twilight. Au départ, elle voulait marquer sur son corps le portrait de ces personnages qui l'ont aidé à perdre du poids. Grâce au visionnement intensif de cette saga, cette femme a réussi à perdre six tailles de vêtement. Elle est consciente que c'est sa nouvelle passion qui l'a détournée de la nourriture et faisait notamment du vélo d'appartement tout en regardant les films.

Elle veut désormais se tatouer tout le corps

Twilight a donc trouvé la fan la plus fidèle qui soit, puisque Cathy Ward s'est également fait tatouer une des répliques d'un personnage. Elle a particulièrement apprécié quand Jacob, le loup-garou, dit à Bella : "It would be as easy as breathing with me" ("Il serait aussi facile que de respirer avec moi"). Aujourd'hui, cette fan de Twilight veut que tout son corps soit imprégné des scènes du film. Seuls le visage et les mains seront épargnés, comme l'explique le site Oddity Central. Cependant, ces tatouages creusent un véritable trou dans le budget de Cathy Ward. Les 83 heures de tatouages qu'elle a sur le corps lui ont coûté 7.000 livres sterling, soit plus de 8.000 euros. Pour tatouer les autres parties de son corps, elle estime qu'il lui faudrait entre 15.000 et 20.000 livres sterling, soit entre 17.000 et 23.000 euros environ. Cet énorme chantier ne sera terminé que dans trois à quatre ans d'après ses prévisions. Problème, sa passion incontrôlable a d'ailleurs poussé son frère à la renier. Quant à son mari, il se lasse de constamment lui demander quel nouveau tatouage elle a encore réalisé.

Une île abandonnée située en plein New York !

Entièrement recouverte de végétation luxuriante et en proie depuis longtemps à l'abandon le plus total, cette île aux allures de terres vierges n'est ni située dans un atoll lointain, ni perdue au beau milieu de l'océan. Bien au contraire même puisqu'elle se trouve tout bonnement en pleine ville de New York ! Plus connue pour ses gratte-ciel qui s'étendent à perte de vue et pour sa population dense, Big Apple abrite, en effet, dans un endroit situé entre les quartiers du Queens et du Bronx une île presque sauvage où depuis bien longtemps personne n'a osé y remettre les pieds.

Depuis 1963, cette île presque oubliée de tous s'est ainsi peu à peu laissée entraîner à son sort, donnant à la végétation environnante l'occasion de reprendre petit à petit ses droits. Pourtant, il fut un temps où ce coin de verdure aujourd'hui obsolète avait encore toute son utilité. En 1885, en effet, les New-Yorkais ont eu l'idée de construire sur cette même île un hôpital et un bâtiment de quarantaine destinés à isoler les victimes de la variole et de la fièvre typhoïde. Plus tard, dans les années 50, cet hôpital devient le refuge de patients toxicomanes en se métamorphosant en un centre de désintoxication. Tout ceci avant d'être finalement définitivement abandonné au cours des années 60. Dans les années 80 cependant, le gouvernement envisage à nouveau d'y construire une prison avant que le projet ne soit rapidement abandonné en cours de route.

Peu attractive, l'île n'intéresse aujourd'hui plus les promoteurs immobiliers

Située non loin de l'aéroport de LaGuardia, il faut dire que ce bout de terre n'attire toujours pas franchement aujourd'hui les promoteurs qui craignent que le bruit en provenance de l'aéroport ne soit un facteur trop nuisible pour faire sa promotion.

RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU FLN

Pas de consensus au bureau politique

La date de la tenue d'une session extraordinaire du comité central (CC) du FLN, n'a pas encore été arrêtée. Les membres du bureau politique (BP) du vieux parti, réunis jeudi dernier, n'ont pu parvenir à un consensus sur cette question.

PAR KAMAL HAMED

Le communiqué rendu public à l'issue de cette réunion, la première depuis le retrait de confiance à l'ex-secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, ne fait en effet nullement mention de la convocation de la réunion du CC afin d'élire un successeur à Belkhadem. Abderahmane Belayat, de par le fait qu'il soit le plus âgé des membres du BP comme le stipule une des dispositions statutaires du parti, devrait encore poursuivre sa mission de coordinateur jusqu'à l'élection d'un nouveau secrétaire général. D'ailleurs c'est lui qui a présidé la réunion du BP. Une réunion qui a porté, selon le communiqué rendu public et qui a été signé par Abderahmane Belayat, sur des questions en rapport avec les missions du BP jusqu'à la tenue de la session du CC afin d'élire un nouveau secrétaire général. Le communiqué ne précise pas la nature de ces missions, mais indique que les membres du BP se sont mis d'accord sur la poursuite des rencontres dans le but d'assurer un fonctionnement ordinaire du parti et la préparation de la tenue d'une session du CC. De plus le BP n'a pas manqué de saisir cette opportunité pour inviter les militants à resserrer les rangs et éviter toutes les actions devant participer à la division du parti. Il est évident que les membres du BP, qui sont divisés entre les pro et les anti Belkhadem, ne sont pas



Abderahmane Belayat toujours coordinateur depuis la destitution de l'ex-secrétaire Belkhadem.

encore parvenus à un accord sur la manière d'élire un nouveau secrétaire général. Pour les pro-Belkhadem le nouveau secrétaire général devrait être élu à bulletins secrets. Une option que refusent les anti-Belkhadem qui privilégient la solution d'un homme qui ferait le consensus autour de sa personne. Mais l'homme du consensus semble difficile à trouver. Depuis le décès de Abderazak Bouhara, qui jouissait d'une certaine aura et qui était en pole position pour succéder à Belkhadem, les choses se sont davantage compliquées. Car ceux qui ont misés sur Bouhara devraient maintenant trouver une personnalité consensuelle ce qui, franche-

ment, risque de ne pas être une sinécure. Ce d'autant que les pro-Belkhadem, qui sont plus soudés que les opposants, soutiennent mordicus que la meilleure solution serait l'élection d'un nouveau secrétaire général à bulletins secrets. Ils ne comprennent pas pourquoi le mouvement de redressement, qui a fait des pieds et des mains pour imposer la voie de l'urne lors du retrait de confiance à Belkhadem, se retourne contre cette voie démocratique lorsqu'il est question d'élire un nouveau secrétaire général. En vérité cela se comprend aisément car les opposants sont loin d'être un groupe soudé puisqu'ils sont minés par les divisions. Ils

s'étaient unis autour d'un seul objectif : destituer Belkhadem. Dans l'attente d'une évolution de la situation des noms sont avancés ça et là. Il est ainsi question de Mohamed Boukhalfa, de l'ex-secrétaire général, Boulamem Benhamouda, de Abdelkrim Abada et même de Abdelaziz Belkhadem. En effet, l'ex-secrétaire général est soumis à une forte pression de ses partisans afin qu'il présente sa candidature. Une option que rejettent catégoriquement les opposants et ce, au moment où Belkhadem garde le silence sur cette éventualité.

K. H.

ENTRE PROBLÉMATIQUES SÉCURITAIRES ET DÉVELOPPEMENT

Deux ministres pour rassurer les « Sudistes »

PAR SADEK BELHOCINE

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia et son collègue de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa étaient, jeudi, à Illizi pour parler de sécurité et développement agricole dans la wilaya. Dans ce cadre, une rencontre de concertation avec les acteurs du développement de la wilaya d'Illizi a eu lieu ce même jour à la salle des conférences de la wilaya en présence des deux représentants du gouvernement. La réunion, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres de concertation sur le développement des régions du sud du pays, regroupe, outre les représentants du gouvernement, les acteurs locaux et la société civile pour débattre des programmes engagés en faveur de cette wilaya. Le déplacement de la délégation ministérielle survient dans un moment particulier : l'attaque terroriste perpétrée à la mi-janvier par des terroristes venus de Libye contre le site gazier de Tiguentourine, près d'In Amenas, qui a remis au premier plan le problème de la sécurisation des frontières algériennes. Une situation qui a interpellé les officiels, la société civile et les habitants de la région qui ne souhaitent pas revivre les scènes de la sanglante prise d'otages qui s'en est suivie. Sur le plan sécuritaire le ministre de l'Intérieur s'est voulu rassurant. Le message transmis est clair : « L'Etat algérien ne ménagera aucun effort pour protéger ses frontières », a

déclaré Daho Ould Kablia qui fait état du renforcement du corps de la Sûreté nationale dans les wilayas du Sud. Il annonce que 253 postes budgétaires, (dans le corps de la sûreté nationale), ont été accordés aux wilayas du Sud. Sur le volet développement, le ministre de l'Intérieur rappelle que plus de 122 milliards de dinars ont été consacrés au développement des régions du sud du pays, entre 1999 et 2012, dans le cadre des trois programmes quinquennaux de développement initiés par le président de la République, avant d'annoncer que « plusieurs projets de développement socio-économique en faveur des wilayas du sud, y compris Illizi, seront finalisés d'ici la fin du troisième quinquennat (2010-2014), tandis que d'autres programmes complémentaires sont prévus ». Dans le domaine de l'emploi, un sujet sensible qui a créé des « tensions » dans certaines wilayas du Sud, Ould Kablia a indiqué que plus de 2.030 emplois, tous secteurs confondus, ont été accordés, ces dernières années, aux wilayas du Sud du pays, soulignant que « la wilaya d'Illizi a bénéficié de 61 postes au niveau des institutions administratives (wilaya et daïra) sur un total de 487 réservés aux wilayas du Sud ». Elle s'est également vu accorder 128 postes sur les 1.500 retenus par la direction de la sûreté nationale dans les wilayas du Sud, a ajouté le ministre qui relève que « le corps de la Protection civile a Illizi s'est vu, pour sa part, renforcer de 50 postes et 23 autres postes supérieurs ont été créés dans la wilaya ». Il annonce

dans la foulée que « l'Etat a projeté la création, à Illizi, d'un centre universitaire susceptible de contribuer à l'amélioration du niveau pédagogique dans la région », ceci dans « dans un souci de formation de cadres compétents dans la région ».

Objectif : 30% du PNB prochainement pour les wilayas du Sud

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Rachid Benaïssa, lui, s'est dit convaincu que les importantes potentialités que renferment les wilayas du Sud du pays, en termes de terres agricoles fertiles et de ressources hydriques souterraines abondantes, en plus d'une richesse animale, notamment cameline pourraient contribuer prochainement à un taux pouvant avoisiner prochainement les 30% du produit national brut (PNB),

alors qu'elles contribuent déjà à un taux de 13,3%. Pour relancer l'agriculture, principale activité économique dans les wilayas du sud, dont le regain d'intérêt des opérateurs ne cesse d'augmenter, l'Etat a engagé des programmes complémentaires de près de 80 milliards DA pour la période 2012-2014. Cette enveloppe servira au financement de l'aménagement et de la préservation des parcours sahariens et le développement des élevages, notamment camelin. Il s'agit aussi de la préservation et du développement des oasis et des cultures fourragères. Enfin, répondant à une préoccupation des éleveurs, Rachid Benaïssa a assuré que « l'Etat est prêt à fournir aux éleveurs de la wilaya une quantité de 50.000 quintaux d'orge susceptible de dynamiser l'approvisionnement en aliments de bétail dans la région ». S. B.

INCENDIE DU SOUK DE LA VILLE D'ILLIZI

L'Etat indemnifiera les victimes

Les commerçants dont les locaux ont été endommagés par l'incendie, qui a détruit lundi le marché de la ville d'Illizi, vont être indemnisés par l'Etat. C'est l'engagement pris par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, Daho Ould Kablia lors d'une rencontre de concertation sur le développement dans les wilayas du Sud, tenue jeudi à Illizi. Dans l'attente de la réception d'un nouveau marché, qui interviendra « d'ici à deux mois », 100 locaux commerciaux seront distribués aux commerçants ayant perdu leurs commerces, a promis le représentant du gouvernement qui a assuré que les pouvoirs publics « sont prêts à construire de nouveaux marchés dans la ville et à aménager de nouveaux espaces commerciaux ». Le ministre a également rappelé la stratégie de l'Etat visant à éradiquer le commerce informel, affirmant qu'il s'agissait, à travers cette démarche, d'arriver à une meilleure organisation du secteur du commerce. Pour rappel, dans la nuit de lundi à mardi, un incendie avait ravagé le souk de la ville d'Illizi, détruisant 69 commerces, mais sans heureusement faire de victimes.

S. B.

IMPLICATION DU CITOYEN DANS L'EFFORT DE DÉVELOPPEMENT

Mohamed Saïd loue le rôle de la presse nationale

La presse nationale est un moyen d'édification, de sensibilisation et d'implication du citoyen dans le processus de développement national, a affirmé, jeudi à Tamanrasset, le ministre de la Communication, Mohamed Saïd.

PAR RAYAN NASSIM

S'exprimant sur les ondes de la radio régionale de Tamanrasset, à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège de cette institution, Mohamed Saïd a indiqué, rapporte l'APS, que "la presse nationale constitue un moyen d'édification et de sensibilisation du citoyen sur ses responsabilités à assumer, en appui à celles des responsables, dans le processus de développement national".

"La Radio nationale a pour mission de servir et de promouvoir le développement national", a souligné le ministre de la Communication en mettant l'accent sur le rôle de ce média dans la valorisation des efforts colossaux de l'Etat dans les différents domaines de développement.

"L'inauguration du nouveau siège de la radio régionale de Tamanrasset entre dans le cadre de ces efforts importants, à l'instar du mégaprojet de transfert des eaux de In-Salah vers Tamanrasset", a soutenu le ministre.

M. Mohamed Saïd a aussi mis en exergue le rôle des radios locales, comme trait d'union entre le responsable et le citoyen, dans la contribution à la promotion de l'information de proximité, par la transmission, en toute responsabilité, des préoccupations des citoyens.

"Il appartient à la Radio nationale, notamment dans les wilayas frontalières, de valoriser les spécificités de leurs atouts culturels et patrimoniaux et de contribuer



Mohamed Saïd, ministre de la Communication.

au raffermissement des liens sociaux", a ajouté le ministre de la Communication.

Dans un point de presse à l'issue de l'inauguration du siège de la radio, Mohamed Saïd a fait état d'un important projet concernant la distribution de la presse écrite dans les wilayas de l'extrême sud du pays.

Il a signalé qu'un projet d'imprimerie, à l'instar de celle déjà installée à Ouargla, sera lancé très prochainement dans la wilaya de Béchar et sera suivi, dans le courant de l'année, de la réalisation de projets similaires dans les wilayas de Tindouf, Tamanrasset et Illizi.

Sur une autre registre, le ministre a appelé à hâter l'achèvement des travaux inhérents à la couverture radiophonique et télévisuelle dans les régions du sud du pays.

Présidant une séance de travail, en

présence des cadres des entreprises de la Radio, de la Télévision et de Télédiffusion d'Algérie, et ceux du ministère de la Communication, Mohamed Saïd a mis l'accent sur la nécessité de hâter l'achèvement des travaux des différents projets retenus en matière de couverture radiophonique et télévisuelle des différentes régions du sud algérien.

Lors de cette réunion consacrée à l'évaluation de l'état d'exécution des travaux du réseau de couverture dans le sud du pays, le ministre a insisté sur l'accompagnement de ces projets par des programmes de formation de la ressource humaine, pierre angulaire du perfectionnement des compétences professionnelles.

Mohamed Saïd a, en outre, annoncé la programmation prochaine d'une rencontre qui sera consacrée à l'examen de la question des imprimeries, en vue de mettre la

presse écrite à la disposition des lecteurs des régions de l'extrême-sud algérien.

La séance de travail, qui s'est tenue au siège de la wilaya, a donné lieu à la présentation d'un exposé exhaustif sur la situation du réseau de couverture radiophonique et télévisuelle dans le sud du pays.

R.N.

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE
ENTRE LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET LA FÉDÉRATION MONDIALE DES HÉMOPHILES

Pour une meilleure prise en charge des malades

Un mémorandum d'entente a été signé, mercredi à Alger, entre le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH) et la Fédération mondiale des hémophiles (FMH). Le directeur de la prévention au ministère de la Santé, le Pr Smail Mesbah, a signé ce mémorandum pour la partie algérienne, et du côté de la FMH par M. Alain Weil, président de la Fédération et ce, en présence de M. Abdelaziz Ziari, ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière.

Ce mémorandum a pour objectif d'assurer une meilleure prise en charge des hémophiles en Algérie et de permettre une disponibilité "permanente" des traitements utilisés dans le domaine thérapeutique (facteurs de coagulation).

"Ce programme prévu sur trois années de partenariat entre le MSPRH et la FMH, a pour but d'améliorer la qualité des soins de tous les hémophiles sur le plan des structures sanitaires, du diagnostic, des laboratoires et de la formation", a indiqué M. Weill, en marge de la signature du protocole.

Il s'agit, également, de renforcer l'expertise médicale et paramédicale et de sécuriser l'approvisionnement médical et paramédical.

Concernant les nouveautés thérapeutiques, M. Weill a indiqué que les essais cliniques ont atteint la troisième phase expérimentale et vont "améliorer" le traitement, notamment en ce qui concerne le "facteur VIII et VIX" de coagulation.

Il a, à ce titre, fait savoir qu'aux Etats Unis et en Grande-Bretagne, la thérapie génique connaît un "essor" tel qu'"on peut espérer que ça va donner des résultats pour tous les hémophiles".

Pour sa part, le ministre de la Santé, Abdelaziz Ziari, a déclaré qu'il n'y avait pas de grands ou moins grands hémophiles et qu'"il est du devoir de l'Etat de soigner toute les personnes atteintes de cette affection".

Latifa Lamhene, présidente de l'Association algérienne des hémophiles, a lancé, de son côté, un appel pour la mise à disposition des malades d'un traitement à domicile pour gérer les hémorragies.

Le ministère de la Santé a constaté une nette augmentation des hémophiles en Algérie, avec un nombre de cas qui est passé de 543 en 1996 à 1935 en 2011.

L. B.

CAMPAGNE DE PÊCHE 2013

Les thoniers algériens appelés à se préparer

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques a appelé les professionnels algériens de la pêche au thon rouge à se préparer à la campagne 2013, qui s'étalera du 26 mai au 24 juin, a indiqué une source responsable du ministère, rapporte l'APS.

"Les armateurs de thoniers sont invités à se manifester pour participer à la campagne de pêche au thon rouge, dont le quota algérien est fixé à 243 tonnes" pour 2013, a indiqué à l'APS la chargée de la communication du ministère, Yasmine Khazem. Le ministère a annoncé l'ouverture de la période de dépôt des dossiers pour l'obtention des permis de pêche au profit des armateurs de bateau de pêche battant pavillon national, armés pour la pêche au thon.

La période de réception des dossiers durera jusqu'au 26 février 2013, selon un avis du ministère paru dans la presse nationale.

Les armateurs intéressés doivent précis-

er dans leurs demandes la nature de la pêche ciblée (thon mort / vivant), les caractéristiques techniques des navires et des engins de pêche, ainsi que les procès verbaux de visites d'inspection supplémentaires attestant l'aptitude à la navigation des embarcations et la conformité des moyens utilisés.

A cet effet, les armateurs sont invités à mettre à niveau leurs équipements aux spécifications techniques "minimales" établies et définies par la réglementation, souligne la même responsable.

Une journée d'information et de sensibilisation a été organisée la semaine dernière au siège du ministère afin d'expliquer aux professionnels de la pêche au thon les procédures et la réglementation à suivre.

Par ailleurs, l'Algérie participera à la réunion de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) qui se tiendra du 18 au 21 février à Séville (Espagne).

Lors de cette rencontre, les pays membres présenteront leurs plans de pêche afin de vérifier leurs conformités aux dispositions de l'organisation.

La CICTA réunit l'Union Européenne, les Etats-Unis, le Canada, le Japon et plusieurs pays méditerranéens dont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, et la Syrie, ainsi que le Mexique, la Norvège, l'Islande et le Brésil.

Le quota de pêche au thon rouge alloué à l'Algérie a augmenté en novembre 2012, lors de la réunion de la CICTA à Agadir (Maroc) pour passer de 138 tonnes à 243 tonnes, rappelle-t-on.

Ce quota sera exploité exclusivement par des opérateurs algériens sans faire appel aux armateurs étrangers.

Un responsable au ministère avait indiqué que durant la campagne précédente seulement 69 tonnes de thon rouge ont été pêchées, soit 50% de la part allouée à l'Algérie (138 tonnes).

L. B.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Tois affaires transmises par la CTRF à la justice en 2012

Trois affaires relatives au blanchiment d'argent ont été transmises à la justice en Algérie en 2012 par la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) du ministère des Finances, a indiqué jeudi son président, Abdenour Hibouche.

PAR INES AMROUDE

Ces affaires portent à sept le nombre des dossiers, supposés être en lien avec le blanchiment, transmis par la CTRF à la justice depuis 2007 et s'ajoutent évidemment aux "autres affaires de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme" traitées par la justice en application du code pénal, a souligné M. Hibouche lors d'une conférence de presse à Alger.

En outre, la cellule a procédé en 2012 au "blocage" de l'exécution de trois (3) opérations bancaires pour une durée de 72 heures, a-t-il ajouté.

Le premier responsable du renseignement financier au ministère des Finances a cependant préféré ne pas divulguer plus d'informations sur la nature de ces affaires ou sur les personnes physiques ou morales



qu'elles concernent. Mais, parallèlement au nombre très modeste des affaires transmises à la justice depuis cinq ans (2007-2012), le nombre de déclarations de soupçons a été très important : 3.188 déclarations ont été envoyées à la cellule par les banques activant en Algérie entre 2007 et fin 2011, selon M. Hibouche qui a avancé que les déclarations reçues en 2012 s'affichent tout de même en baisse par rapport à 2011.

Invité à expliquer cet écart remarquable entre le nombre des déclarations de soupçons qui atterrissent chez la CTRF et celui des déclarations transmises à la justice après confirmation du blanchiment, il a fait remarquer que "les banques déclarent

tous les dépôts où les transactions qu'elles jugent douteuses alors que la CTRF se prononce uniquement sur les affaires de blanchiment".

Par exemple, les montants déposés interpellent souvent les banques qui envoient systématiquement des déclarations de soupçons dès que la transaction dépasse un certain seuil alors que la CTRF va plus loin pour s'assurer qu'il s'agit bien d'une affaire de blanchiment, a-t-il soutenu. En cas de non confirmation du soupçon, le dossier ne sera pas donc soumis à la justice mais restera quand même en instance de traitement, a encore expliqué M. Hibouche.

La baisse du nombre de déclarations de

soupçons reçues par la CTRF en 2012 est d'ailleurs le fruit des "mesures de vigilance et des procédures de contrôle mises en place récemment par les banques pour la surveillance des transactions", ainsi que de la sensibilisation des entités déclarantes pour une "transmission sélective" des déclarations à soumettre à la cellule excluant de ce fait toutes les opérations sans lien avec le blanchiment, a-t-il noté.

Créée en 2002 et entrée en activité en 2005, la CTRF est un organe spécialisé, financièrement indépendant du ministère des Finances, chargé de recueillir, de traiter, d'analyser et d'échanger avec les organismes homologues étrangers - sous réserve de réciprocité - des renseignements financiers dans le but de contribuer à la détection, la prévention et la dissuasion du recyclage de fonds issus de la criminalité et le financement des activités terroristes en Algérie.

Depuis 2005 et jusqu'à la fin 2011, la cellule a reçu 3.235 déclarations de soupçons transmises uniquement par le secteur bancaire, dont 1.576 déclarations en 2011, 1.083 en 2010, 328 en 2009, 135 en 2008, 66 en 2007, 36 en 2006 et 11 déclarations en 2005, rappelle M. Hibouche. I. A.

D'ICI À 2014

L'Algérie disposera de 84 barrages

L'Algérie disposera à la fin de 2014 de 84 barrages totalisant une capacité globale de 8,9 milliards de mètres cubes, a annoncé jeudi à Alger le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Actuellement, le secteur des ressources en eau compte 70 barrages de grande et moyenne envergure, avec une capacité de 7 milliards de mètres cubes. Le ministre a indiqué, lors d'un point de presse en marge d'un regroupement des directeurs de wilaya des ressources en eau, que quatre barrages seront réceptionnés en 2013 dont deux à Sétif et les deux autres à Oum El Bouaghi et Khenchela. En outre, la construction de deux barrages sera lancée à Batna et Tarf cette année, alors qu'en 2012, deux barrages ont été lancés en réalisation à Souk Ahras et Tizi Ouzou. Par ailleurs, le taux de remplissage des barrages est de 70 % suite aux dernières pluies, a affirmé M. Necib. D'autre part, 157 projets de grande et petite hydraulique ont été lancés en 2013, et portent sur l'adduction d'eau potable en faveur de plusieurs communes, le dessalement d'eau de mer et l'assainissement. Des stations d'épuration d'eau ont été également livrées à Béjaïa, Ghardaïa, Tissemsilt et Aïn Temouchent. L'eau épurée sera utilisée pour l'irrigation dans le domaine agricole, ce qui conduira, selon le ministre, "à économiser l'eau". En 2013, ce seront 25.000 hectares qui seront irrigués grâce aux eaux traitées par les stations d'épuration, a indiqué le ministre. Quant à l'AEP, le taux a atteint 95 % en 2012, ce qui amélioré la ration journalière en eau par habitant. Malgré ces résultats, le ministre a fait état de plusieurs contraintes, qui entravent l'achèvement d'autres projets. Parmi ces contraintes, il a notamment cité "le non-respect des délais de réalisation, le problème des expropriations, l'alimentation en énergie électrique et le manque d'entreprises locales capables de réaliser de grands projets".

APS

AFFAIRE DU MAGISTRAT HABOUL CONTRE DES MAGISTRATS DU CONSEIL D'ETAT

L'examen de la plainte reportée au 28 février

PAR RAYAN NASSIM

La chambre civile près la cour d'Alger a reporté jeudi au 28 février l'examen de la plainte portée par le magistrat et syndicaliste, Abdallah Haboul, contre 5 magistrats du Conseil d'Etat pour "fraude et dol" dans les prononcés des jugements. La présidente de la chambre civile près la cour d'Alger a décidé de reporter pour la deuxième fois l'examen de la plainte déposée par le magistrat et syndicaliste Haboul pour "fraude et dol" dans le jugement déclarant irrecevable le recours dans la décision de mutation d'office prise à son encontre par le conseil de discipline en 2005. Les avocats du plaignant avaient demandé à la cour d'Alger de leur accorder un délai supplémentaire afin de pouvoir prendre connaissance du rapport relatant les faits et la procédure ainsi que les questions de droit à trancher. Le rapport reproduit également les dispositifs des conclu-

sions des parties conformément à l'article 545 du code de procédures civile et administrative dont l'article 546 exige que le rapport soit déposé au greffe de la chambre, huit jours au moins avant la tenue de l'audience des plaidoiries pour permettre aux parties d'en prendre connaissance.

Cependant, les avocats du plaignant qui se sont rapprochés mercredi du secrétariat du greffe afin de prendre connaissance de ce rapport, avant l'audience n'ont pas réussi à l'obtenir, car n'étant pas disponible. Suite à cela, ils ont décidé de porter plainte auprès du président de la cour d'Alger.

L'affaire remonte à décembre 2005 lorsque les membres du conseil de discipline avaient décidé la mutation d'office du magistrat Haboul, alors conseiller près la cour de Bordj Bou-Arréridj à Illizi, comme mesure disciplinaire pour défaillance et absence du travail. Le ministre de la Justice de l'époque, Tayeb Belaïz, avait en conséquence décidé sa mutation dans la

wilaya d'illizi et contre laquelle le plaignant a introduit un recours devant le Conseil d'Etat. Le tribunal administratif d'Alger avait rejeté janvier dernier la plainte de Abdallah Haboul contre l'ex-ministre de la Justice, Tayeb Belaïz, au motif qu'elle était "non fondée". M. Haboul avait introduit une plainte contre Tayeb Belaïz pour refus de ce dernier de prendre des mesures légales contre l'ex-conseiller au ministère, Ali Badaoui, qui aurait proféré des insultes contre le plaignant en 2005 lors de sa comparution devant le conseil de discipline.

En comparissant devant les 17 membres du Haut conseil de la magistrature réuni en session disciplinaire pour absence et manquement à ses obligations professionnelles, M. Haboul a affirmé qu'il avait essuyé des "insultes" de la part de M. Ali Badaoui, représentant du ministre de la Justice, le traitant de "juge malhonnête".

R. N.

CANCER DU SEIN

Sétif classée deuxième en Algérie

La wilaya de Sétif est classée en "seconde position en Algérie, s'agissant du nombre de femmes atteintes du cancer du sein", ont révélé, jeudi à Sétif, les participants à une journée d'information organisée à l'intention des femmes en poste à la sûreté de wilaya. Selon le Dr. Leïla Chouali, gynécologue-obstétricienne au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, ce mal touche en moyenne 19 femmes sur 100.000 dans la wilaya de Sétif, contre 25 femmes sur 100.000 à Alger.

Cette journée, consacrée aux cancers du col de l'utérus et du sein, a été organisée à l'institut national paramédical. Les organisateurs ont mis un accent particulier sur

les "facteurs héréditaires et acquis" à l'origine de ces maladies liées, également, entre autres facteurs, à l'âge et aux grossesses tardives. Le Dr. Chouali a également précisé que le cancer du sein est "l'une des grandes causes de mortalité des femmes à travers le monde mais aussi en Algérie". Cette tumeur représente, a-t-elle ajouté, 43 % des cas de cancer enregistrés dans la wilaya de Sétif. La même intervenante, ajoutant que 75 % des femmes affectées sont âgées entre 50 et 69 ans, a préconisé "la culture de la consultation périodique" pour toutes les femmes, quelle que soit la catégorie sociale à laquelle elles appartiennent. Le dépistage précoce étant possible, le cancer du sein ne doit pas constituer un

tabou étant donné qu'il touche une grande partie de la population féminine, a ajouté la même spécialiste qui a déploré "les retards de diagnostic qui rendent nécessaires des ablations du sein qui interviennent parfois trop tard", a-t-elle ajouté. Faisant la même observation pour le dépistage du cancer du col de l'utérus "afin d'éviter sa recrudescence", Le Dr. Chouali a conseillé "la multiplication des consultations".

Les services de la sûreté de la wilaya de Sétif, organisateurs de cette rencontre, entendaient, au moyen de débats "constructifs et sans tabous" sensibiliser les personnels féminins à la prévention par le dépistage précoce.

R. N.

TIPASA

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue...

La brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya de Tipasa a mis fin, récemment, aux agissements d'un important réseau de trafic de drogue qui opérait à l'échelle nationale, a-t-on appris jeudi auprès de cette institution. Cette opération a permis l'arrestation de sept individus, issus des différentes wilayas du pays, dont quatre récidivistes.

Ce coup de filet intervient suite à la saisie, en janvier dernier à Hataatba, d'une quantité de près de 21 kg de kif traité, qui était dissimulée dans les portières d'un véhicule abandonné par ses occupants à la vue de la Police.

"L'opération se poursuivra jusqu'à l'arrestation de tous les membres de ce réseau", a indiqué la même source, assurant que la Sûreté de wilaya a mobilisé "tous les moyens nécessaires pour lutter contre le trafic de drogue". Au moins 228 affaires de drogue, ayant impliqué 301 personnes, avaient été traitées durant l'année écoulée par la Sûreté de wilaya de Tipasa, a rappelé la même source.

...coupure d'un câble de fibre optique

Une interruption des télécommunications (téléphone et d'Internet) est survenue jeudi dans la wilaya de Tipasa suite à la section d'un câble de fibre optique entre les localités de Ahmeur El Aïn et Bourkika, a-t-on appris auprès de la coordination locale de l'entreprise Actel.

Des équipes techniques sont actuellement à pied d'œuvre pour réparer cette panne survenue à 9 h du matin, a-t-on assuré de même source, relevant que la remise en l'état de la ligne du réseau de fibre optique se fera "progressivement".

L'opérateur national de téléphonie fixe, le réseau Internet et les banques ont été pénalisés par cet incident qui serait du, selon Actel, "à des travaux engagés à l'endroit où le câble a été sectionné".

INCENDIE D'UN APPARTEMENT À BATNA

Un enfant de trois ans meurt calciné

Un enfant de trois ans est mort, jeudi, calciné dans l'incendie d'un appartement à la cité des "100 logements", au nouveau pôle urbain de Batna, a-t-on appris auprès de la protection civile.

La même source, qui a indiqué que les causes de ce sinistre demeurent "inconnues", a ajouté que le corps de l'enfant a été transféré à la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce drame qui a profondément ému les habitants de la cité.

RAFFINERIE DE SKIKDA

Encore un incendie !

Un incendie s'est déclenché jeudi soir au niveau de la raffinerie de Skikda causant l'arrêt partiel de cette installation, a appris l'APS auprès de sources au sein de la raffinerie.

Selon les mêmes sources, cet incendie, qui s'est déclenché aux environs de 17 h, serait causé par une panne au niveau de la centrale électrique relevant de cette installation.

L'incendie a été maîtrisé une heure après son déclenchement grâce au personnel de la raffinerie, assistés par les éléments d'intervention de la zone industrielle.

500.000 ALGÉRIENS CONCERNÉS

Ces "esclaves" de la drogue

Withney Houston, à l'âge de 42 ans, a succombé à une overdose de drogue. Les photos publiées dans le journal "The Sun" montraient les différents objets utilisés par la chanteuse pour faire face à son addiction (pipe, seringues, papiers d'emballages, cuillères et sniff...). En Algérie, près de 500.000 Algériens sont accros à la drogue et peuvent à court ou long termes voir leurs vies se terminer brutalement...



La drogue, une promesse trompeuse de paradis artificiels avec au bout... la mort.

PAR SOFIANE ABI

Si les chiffres, avancés par la Forem (Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche) parlent de 300.000 Algériens qui s'adonnent régulièrement à la drogue, du côté des services de sécurité on indique, plutôt, le chiffre de 500.000 personnes qui fument souvent du kif. Le nombre indiqué par les services de sécurité est appuyé par des sources judiciaires qui, non seulement le confirment mais, aussi, parlent d'un nombre plus croissant dans les années à venir. Selon une source judiciaire, chaque jour, une moyenne de 20 affaires liées aux trafics et consommation de drogue passent devant les tribunaux à travers le pays. Pour chaque affaire, trois à six personnes se trouvent impliquées pour vente de cannabis ou consommation de joints. Des trafiquants et des consommateurs dont l'âge ne dépasse pas, souvent, 45 ans. En 2012, 5.240 personnes ont comparu devant la justice pour des affaires de drogue. Alors que des peines ont été prononcées à leur encontre, allant de 3 à 6 ans de prison ferme, ajoute la même source.

La drogue, ce poison mortel, qui débarque en Algérie via les frontières ouest et sud-ouest est de plus en plus consommée par les jeunes Algériens. Nous sommes à près d'un demi-million de personnes à avoir déjà consommé du cannabis et la liste reste ouverte... Aujourd'hui même les filles s'y mettent, fournisseuses, consommatrices, convoyeuses... Beaucoup de filles ont été appréhendées par les gendarmes et policiers dans divers coins du pays en possession de grosses quantités de drogue. À Sidi Bel-Abbés 3 jeunes filles avaient été arrêtées, l'été passé, dans un taxi, en possession de trois ceintures contenant chacune 20 kg de drogue. En décembre 2012, une jeune fille qui se trouvait avec son ami, ont été arrêtés par les éléments de la Police judiciaire de Bouzeréah, pour consommation d'héroïne au terme d'une course-poursuite. Une autre jeune-fille, cette fois-ci à Bordj El-Bahri, a été interpellée en compagnie d'un ressortissant malien en possession de 400 grammes d'héroïne.

Un avenir hypothéqué par la drogue

Combien sont-ils ces Algériens accros à la drogue ? Comment vivent-ils aujourd'hui Pour avoir trop consommé de drogues ?

beaucoup de jeunes Algériens sont devenus accros au cannabis. Ils ont détruit leur avenir. Les effets de la drogue sur la santé sont très néfastes. Aujourd'hui, des milliers de jeunes consommateurs sont dans un état de santé lamentable. L'Etat algérien a mené, jusqu'ici, une politique spécifique envers les toxicomanes. Des centres de traitements psychiques ont été ouverts pour leur prise en charge. Toutefois, cette politique anti-drogue n'a pas donné de résultats franchement positifs, même si elle a permis de sauver des centaines de jeunes et moins jeunes. La drogue dégrade, détruit et tue !. Nos enfants, nos collègues, nos amis et nos voisins peuvent aussi devenir des esclaves de la drogue. Les planteurs, fabricants, transporteurs, grossistes, distributeurs, indicateurs...ceux qui ont construit leurs richesses sur ce poison doivent être pourchassés et punis sans la moindre pitié. C'est des charognards et ils doivent être considérés comme tels, ils sont nuisibles à la société et doivent être écartés, cela va de l'avenir de toute une génération qui, aujourd'hui, voit ses rêves se résumer aux mirages offerts par ces marchands de la mort.

S. A.

ALGER, LUTTE CONTRE LE BANDITISME

Démantèlement d'une bande de cambrioleurs

Les services de sûreté de la daïra de Zéralda (Alger) ont démantelé, récemment, une bande de cambrioleurs de maisons composée de 5 malfaiteurs et saisi des armes blanches, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Les mis en cause sont âgés entre 20 et 25 ans et actaient "sous l'effet des stupéfiants et des psychotropes",

précise le communiqué. Ils ont été arrêtés lors d'une patrouille des forces de sécurité dans les lieux suspects, plus particulièrement dans un endroit mal éclairé de la cité Djillali à Staouéli. "Les services de sécurité ont agi après avoir reçu un appel téléphonique sur le numéro vert (15-48) de la part d'une citoyenne qui a demandé l'intervention des éléments de la police contre un individu qui était entré par effraction à son domicile

avant de prendre la fuite", ajoute le communiqué qui précise que "la plaignante a été convoquée par la police et a facilement pu identifier ce malfaiteur parmi la bande arrêtée". Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention pour "association de malfaiteurs, tentative de vol et violation de domicile, port d'armes blanches et détention et consommation de stupéfiants".

MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES JUDICIAIRES

Le rôle primordial des président des tribunaux et des procureurs

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, a affirmé jeudi à Alger que les présidents des tribunaux et les procureurs de la République étaient le "vecteur essentiel" de mise en œuvre des politiques judiciaires de l'Etat en les traduisant concrètement au service des justiciables. Dans une allocution prononcée lors d'une réunion avec les procureurs de la République et les présidents de tribunaux, M. Charfi a appelé à assurer "les bonnes conditions de travail pour tous les concernés et surtout pour vos collaborateurs" que sont les personnels du greffe, y compris ceux des corps communs. Pour ce faire, le ministre a

exhorté les procureurs de la République et les présidents de tribunaux à "être à l'écoute de tous et à prendre les initiatives pertinentes en la matière" affirmant que la "sérénité du travail est une condition d'une justice apaisée, éloignée des invectives et des conflits marginaux contraire à l'objectivité et l'impartialité de la justice". La fonction de président de tribunal et de procureurs de la République permettent de mesurer combien est précieuse la bonne collaboration de la police judiciaire pour une efficacité de l'action pénale cela implique que des relations de confiance et de respect soient en permanence entretenues entre les deux corps dans l'intérêt de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, a-t-il dit. "La justice a besoin de tous

ceux qui ont fait servir de la servir et le juge en premier", a insisté M. Charfi expliquant que "rendre justice n'est pas une simple obligation professionnelle et ne saurait s'accommoder d'une application de mécanique de la loi". "Elle a besoin en ces temps où la corruption fait des ravages, de bons pêcheurs qui savent nouer leur filet afin qu'il laisse passer le menu fretin pour ne retenir que les requins", a-t-il ajouté. Pour M. Charfi, "les collaborateurs sont aussi précieux à la qualité de la justice que le juge. Ils sont responsables et même si leurs tâches semblent parfois simples, elles peuvent avoir des conséquences graves sur le contenu du jugement auquel ils contribuent en amont et en aval".

R. N.

RENCONTRES ÉCONOMIQUES ET RELATIONS D'AFFAIRES ALGÉRO-TUNISIENNES

Vers des marchés lucratifs et gratifiants

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, à prendre part aux rencontres professionnelles des hommes d'affaires des deux pays qui auront lieu le 21 février prochain à l'hôtel Hilton d'Alger.

PAR AMAR AOUIMER

Selon les organisateurs de cet évènement, qui ne manquera pas de booster les relations économiques et commerciales algéro-tunisiennes, les objectifs essentiels et majeurs de ce séminaire «consistent, notamment, à conclure des marchés lucratifs et gratifiants, rencontrer de nouveaux prospects et intensifier les relations d'affaires entre la partie algérienne et son homologue tunisienne».

Les promoteurs de ce rendez-vous précisent que les entrepreneurs et chefs d'entreprise algériens spécialisés dans les secteurs de l'ameublement, l'architecture,



l'aménagement, du design et de la décoration d'intérieur pourront avoir des opportunités de partenariat et de coopération avec les hommes d'affaires tunisiens durant cette rencontre où les relations de type business to business seront privilégiées. De nombreux investisseurs

tunisiens ont, durant ces cinq dernières années, lancé des opérations d'investissement en Algérie, notamment dans les domaines de l'industrie plastique et l'agroalimentaire, alors que le ministre tunisien du Tourisme est venu à Alger convaincre les investisseurs et les

touristes algériens à se rendre en Tunisie affirmant que «le climat des affaires et la sécurité sont présents».

Les statistiques montrent que les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et les pays du Maghreb ont enregistré une hausse de 18% en 2011, totalisant 2,16 milliards dollars.

Les services des douanes indiquent que les échanges avec la Tunisie sont restés quasi stables.

La Tunisie vient en deuxième position en termes de flux commerciaux, juste après le Maroc, avec 531,1 millions dollars (402 millions d'euros).

S'agissant des importations, la Tunisie est le principal fournisseur de l'Union du Maghreb de l'Algérie avec 428,9 millions dollars (324,9 millions d'euros), en hausse de 10,8%, suivie par le Maroc avec 240,3 millions dollars (182 millions d'euros), la Libye, 7,81 millions de dollars (5,9 millions d'euros) et la Mauritanie avec moins de 241.000 dollars (182.500 euros).

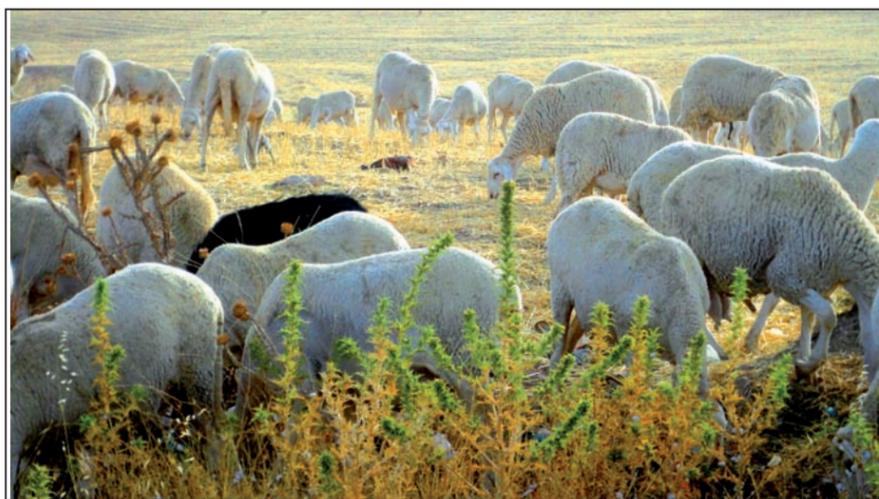
Les données chiffrées des douanes algériennes précisent également que la balance commerciale de l'Algérie avec les pays du Maghreb a enregistré un excédent de 802 millions dollars (607,6 millions d'euros) en 2011, en hausse de 8,82% comparée à 2010.

Les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la Tunisie sont susceptibles de connaître un essor extraordinaire durant les prochaines années, notamment après la récente visite de travail du Premier ministre Abdelmalek Sella, à Tunis où les entretiens avec son homologue tunisien laissent présager un développement rapide des relations bilatérales.

A. A.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU GRAND SUD ALGÉRIEN

Plusieurs mesures prises en faveur des agriculteurs et éleveurs



Plusieurs mesures ont été prises par les pouvoirs publics en faveur des agriculteurs et des éleveurs activant dans le sud du pays après les deux rencontres régionales sur le développement local, tenues à Ghardaïa et à Adrar, a indiqué, à Illizi, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa. Parmi ces mesures, une instruction interministérielle (Agriculture, Intérieur et Finances) portant sur la redynamisation des dispositifs relatifs au foncier agricole dans les wilayas sahariennes a été signée mercredi, a indiqué le ministre lors de la dernière rencontre sur le développement au Sud qui a concerné la seule wilaya d'Illizi. "A travers les débats enregistrés au cours des rencontres de concertation organisées entre les représentants de l'administration centrale et locale ainsi que la société civile des wilayas sahariennes à Ghardaïa et à Adrar, il est apparu nécessaire d'apporter

encore des réponses à certaines préoccupations qui entravent encore la dynamique amorcée dans ce domaine", a indiqué Benaïssa. L'objectif visé par cette action "consiste à renforcer les bases économiques de ces régions en sécurisant les exploitants et en gagnant en permanence de nouvelles terres arables pour augmenter la production dans toutes les filières afin de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire du pays", a expliqué le ministre. Les mesures prises par les pouvoirs publics, en moins de trois semaines après les deux premières rencontres régionales, concernent aussi l'accès à la propriété foncière agricole (APFA) et le dispositif de création de nouvelles exploitations agricoles. Le secteur de l'agriculture a décidé aussi d'augmenter les quantités d'orge attribuées aux 10 wilayas du Sud à 50.000 quintaux et même plus par an contre 25.000 quintaux en 2012. Les acteurs locaux ont été, toute-

fois, appelés à s'organiser et créer des coopératives pour rapprocher l'orge des éleveurs "dans les plus brefs délais", d'autant plus que ces régions font face à la sécheresse. Concernant la demande des acteurs lors de ces rencontres d'élargir la durée de remboursement des crédits d'investissement à taux d'intérêt zéro, le ministère de l'Agriculture s'est entendu avec la BADR à étendre cette durée à 5 ans au lieu de 3 actuellement, étant donné les spécificités de ces régions. Pour la demande relative à la réalisation d'un centre de formation des vulgarisateurs, le ministre a annoncé une décision de programmer des sections de formation au niveau des centres de formation et d'enseignement professionnels existants au niveau de ces régions en attendant la construction de centres spécialisés. Concernant le forage de puits pour les éleveurs de chameaux, des instructions ont été données à l'entreprise algérienne du génie rural (EAGR), sise à Ouargla, d'activer la réalisation de 15 abreuvoirs et la réhabilitation de 20 autres ainsi que l'équipement de 5 grands puits. Benaïssa a rappelé dans ce sens les différents programmes complémentaires engagés en faveur de ces wilayas pour développer l'agriculture saharienne et le cheptel camelin. Citant Illizi, le ministre a indiqué qu'une enveloppe de près de 5 milliards DA a été mobilisée en faveur du secteur agricole dans cette wilaya pour financer, entre autres, la réalisation de 277 km de l'électricité rurale. Il a aussi souligné que cette wilaya qui compte 54.490 habitants dispose d'un indice de développement humain meilleur que celui des wilayas du Nord.

R. E.

INDUSTRIE CRÉATRICE D'EMPLOIS

L'Algérie et la Grande-Bretagne veulent développer un partenariat

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, et l'ambassadeur de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord en Algérie ont évoqué l'importance de "consolider" la coopération entre les deux pays, à travers l'instauration d'un partenariat dans le domaine de l'industrie créatrice d'emplois.

Les deux parties ont également relevé, lors d'une audience tenue au siège du ministère, l'importance des relations entretenues entre les deux pays dans le cadre de "la poursuite du dialogue autour des questions d'intérêts communs", indique un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Ils ont, notamment, souligné la nécessité de consolider la coopération à travers l'instauration d'un partenariat dans le domaine de l'industrie créatrice d'emplois", précise la même source.

R. E.

BISKRA

Amélioration de l'alimentation électrique

Une enveloppe financière de 710 millions DA est mobilisée au titre d'un programme d'urgence visant le renforcement de l'alimentation électrique dans la wilaya de Biskra d'ici l'été prochain, a indiqué le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et de gaz (SDE).

Au cours d'un point de presse, Hamid Louzi a précisé que ce programme d'investissement d'urgence a pour but de garantir une "alimentation continue" et de "promouvoir la qualité" des services d'approvisionnement des ménages en électricité.

Il sera, notamment, question, a-t-il ajouté, de la réalisation de 145 nouveaux transformateurs dans les agglomérations confrontées à des perturbations de l'alimentation énergétique, dont Tolga, Djemora, Ouled Djellal, Aïn Naga, Foughala, Laghrou, El-Hajab, Baniane, Feliach, M'chounech et Lioua.

176 km nouveaux de lignes moyenne et basse tensions seront réalisés dans le cadre du même programme sur la base d'études techniques de situation, a indiqué le même cadre qui a assuré que l'ensemble des actions prévues seront terminées avant mai prochain de sorte à éviter la situation qu'a connue la wilaya durant l'été passé.

JIJEL

Réhabilitation du réseau d'eau potable

Cinq bureaux d'études spécialisés ont effectué mardi une mission de travail à Jijel préalablement au lancement du projet de réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable dans cette ville, selon les responsables de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette visite a, notamment, permis aux bureaux concernés d'inspecter les sites à réhabiliter au titre de ce projet de réfection et de réhabilitation des conduites de distribution, confié récemment à un groupement algéro-chinois, a précisé Allal Mezoued, chargé de communication à l'ADE à Jijel.

En prévision de l'installation imminente de leurs chantiers, prévue courant février, des représentants des entreprises en charge de la réalisation du projet de réhabilitation du réseau AEP du chef-lieu de wilaya ont effectué une visite de travail à l'effet d'entamer les "ultimes démarches" liées à ce projet.

Le projet de réhabilitation de ce réseau de distribution qui date de l'époque coloniale permettra à la ville de connaître un meilleur approvisionnement en eau et, surtout, de mettre fin aux nombreuses fuites de ce précieux liquide à travers de nombreux quartiers et artères de la ville, ont rappelé les responsables de l'ADE. **APS**

LAGHOUAT, NOUVEAU PLAN DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Une enveloppe de 830 millions DA dégagée

Les responsables de l'entreprise de distribution d'électricité et du Gaz (Sonelgaz - Centre) ont annoncé qu'une enveloppe de 830 millions de dinars a été dégagée pour la concrétisation du plan d'urgence pour l'année 2013 visant l'amélioration de distribution de l'électricité dans la wilaya de Laghouat.



PAR BOUZIANE MEHDI

Ce montant sera destiné pour la réalisation de plusieurs projets, dont l'installation de 68 transformateurs électriques à travers les neuf communes que compte cette wilaya, et la réalisation également de neuf lignes de haute tension (HT), ont précisé à l'APS les mêmes responsables, ajoutant que ce plan d'urgence s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour l'amélioration de la distribution de cette énergie, d'éviter les

coupeurs fréquentes d'électricité, notamment durant la période estivale, à cause de la consommation excessive de cette énergie.

L'objectif de l'adoption de ce plan d'urgence est de faire face à la hausse du volume de consommation de l'électricité qui a augmenté de 20 à 25% au cours de ces deux dernières années, qui a atteint 104 mégawatts en 2012, ont indiqué les responsables de la Sonelgaz.

Selon la même entreprise, il est prévu la réception prochainement d'un nouveau centre de transfert d'électricité d'une

capacité de 220 kilovolts, en cours de réalisation au niveau de la rentrée nord de la ville d'Aflou, pour un montant de 1.2 milliard de dinars.

Une fois mise en service, cette structure électrique permettra la couverture des besoins en électricité des communes du nord de la wilaya et renforcera également les capacités actuelles de cette énergie dans ces régions, a indiqué, de son côté, le directeur de l'énergie et des mines (DEM) de la wilaya de Laghouat. **B. M.**

TISSEMSILT, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Expérience pilote de la culture de semences de fourrage vert

La Direction des services agricoles de la wilaya de Tissemsilt s'est lancée cette saison dans la culture de semences de fourrage vert, une expérience pilote dans la région, a indiqué la DSA.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, porte sur la culture de la luzerne sur une superficie de trois hectares au chef-lieu de la wilaya, a indiqué à l'APS le chef du service inspection vétérinaire et protection végétale, en marge d'une rencontre

technique de sensibilisation sur le mode de lutte contre les mauvaises herbes.

Cette expérience vise le développement de la culture de fourrage vert dans la wilaya, dans le cadre des démarches des responsables du secteur à promouvoir la production du lait. Pour sa part, le président de l'association professionnelle initiatrice de l'opération, Rabah Mizoune, a indiqué que la luzerne permet d'augmenter la production de lait de trois à quatre fois par jour. Le chef de service concerné à la DSA a ajouté que la culture

de semences de fourrage vert verra un suivi et un accompagnement permanent pour garantir sa réussite. Pour l'extension de cette culture la saison agricole prochaine (2013-2014), la DSA a programmé, en collaboration avec d'autres responsables concernés, une série de rencontres de sensibilisation ciblant les céréaliculteurs et les éleveurs de bovins. La wilaya de Tissemsilt, qui dispose de 7.000 têtes de vaches laitières, a réalisé, la saison agricole dernière, une production de 12,2 millions de litres de lait cru. **APS**

CHLEF

Aménagement de cinq plages

Une enveloppe financière de 100 millions de dinars a été dégagée pour l'aménagement de cinq plages des vingt-six plages autorisées à la baignade dans la wilaya de Chlef, a indiqué le directeur local du tourisme et de l'artisanat.

Cette opération concerne les plages de Taghzoult, El-Guelta, Tamis, situées sur le littoral ouest de la wilaya, et celles de Boulechghal et Béni Houa, situées à l'est, a précisé, à l'APS, Sofiane Mohamed,

ajoutant que le lancement des travaux d'exécution de ce programme se fera "prochainement".

Les travaux prévus dans ce cadre portent sur la réalisation d'accès à ces espaces, la réalisation de réseau d'alimentation en eau potable et d'assainissement, des voiries et réseaux divers (VRD), a indiqué le responsable du secteur, ajoutant que cette opération qui sera supervisée par la Direction du tourisme sera achevée en totalité au plus

tard le mois de juin 2013. Sur un autre registre, les préparatifs pour la saison estivale 2013 vont bon train à Chlef, où une série d'actions ont été entreprises pour cerner les insuffisances et identifier les besoins financiers des communes côtières dans la perspective d'une mise à niveau des espaces destinées à accueillir les estivants.

Quelque 2,2 millions d'estivants ont été enregistrés lors de la saison estivale 2012 sur le littoral de la wilaya. **APS**

BATNA, RÉSEAU SUD-CONSTANTINOIS DE DÉNOMBREMENT DES OISEAUX MIGRATEURS

Des fuligules milouins en nombre inhabituel

En nombre inhabituellement élevé, des essaims de fuligules milouins, une espèce de canards plongeurs, ont été aperçus sur des plans d'eau de Khenchela et de Tébessa par le réseau Sud-constantinois de dénombrement des oiseaux migrateurs, dont le siège est à Batna.



PAR BOUZIANE MEHDI

Durant la période du 13 au 25 janvier dernier, 1.212 individus de cette espèce ont été dénombrés, dont 1.200 sur la zone humide de Sbikha, à Khenchela, et le reste dans la wilaya de Tébessa, a précisé, à l'APS, Mohamed Baâzizi, membre du réseau et chef du bureau des espèces protégées à la Conservation des forêts de Batna. *Aythya ferina* de son nom scientifique, les effectifs de ce canard plongeur sont les plus importants jamais observés dans la région, a affirmé M. Baâzizi, signalant que depuis

1986, une dizaine seulement de fuligules milouins est ordinairement comptée par saison sur les 30 plans d'eau des wilayas de Batna, Khenchela, Oum El-Bouaghi et Tébessa, surveillée par le réseau Sud-constantinois de dénombrement des oiseaux migrateurs.

M. Baâzizi a affirmé ignorer les facteurs ayant conduit à ce changement dans le comportement migratoire de cet oiseau. Selon le même responsable, le fuligule milouin mâle a un dos gris encadré de noir à la poitrine et à l'arrière, avec un cou et une tête d'un brun rouge éclatant, terminés par un bec noir barré de bleu. Pourvues de couleurs moins

éclatantes, les femelles sont grises avec la tête et la poitrine plus sombres et plus brunes. Durant la même période, le réseau Sud-constantinois de dénombrement des oiseaux migrateurs a recensé 8.521 individus toutes espèces confondues, dont la majorité a été aperçue sur les plans d'eau de Sbikha (Khenchela), Gadaïne (Batna) et Tensileth (Oum El-Bouaghi) contre 12.000 oiseaux observés l'année dernière, en outre, les membres du réseau ont constaté une progression des populations de tadome casarca (espèce de la famille des anatidés) et une régression des flamants roses.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, MISE EN ŒUVRE DE LA FORMULE "SÉJOUR CHEZ L'HABITANT"

Installation d'une commission de wilaya



Une commission de wilaya vient d'être installée à Ain-Témouchent pour la mise en œuvre, dès la prochaine saison estivale, de la formule dite "Séjour chez l'habitant", a indiqué la Direction du tourisme et de l'artisanat.

Cette commission aura à se pencher sur les mécanismes à mettre en place pour la concrétisation de cette formule conformément aux orientations du texte interministériel de l'Intérieur et des Collectivités locales et du Tourisme et de l'Artisanat, visant à résorber les déficits en structures d'accueil au niveau des wilayas côtières et touristiques.

Ainsi, la wilaya d'Ain-Témouchent doit accueillir, à chaque saison estivale, une moyenne de sept à huit millions (environ 09 millions en 2012) d'estivants au niveau de ses 20 plages autorisées à la

baignade, alors qu'elle ne dispose que de 4.312 lits. Installée par le wali d'Ain-Témouchent, cette commission est composée de représentants de plusieurs

OUM EL-BOUAGHI

17 salles de sport à réceptionner en 2013

17 salles de sport seront réceptionnées courant 2013 dans autant de lycées de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a indiqué la Direction du logement et des équipements publics (DLEP).

Ces équipements font partie, selon cette source, d'un total de 19 infrastructures de même type retenues pour la wilaya entre 2004 et 2006 et dont deux seulement ont été réceptionnées.

Les travaux des 17 autres salles de sport, qui accusent un important retard en

secteurs, dont le tourisme, les communes concernées ainsi que la sûreté de wilaya et la Gendarmerie nationale. Elle aura à trouver des mécanismes pratiques permettant aux propriétaires d'habitations avoisinant les plages de louer leurs biens.

Ces derniers devront, néanmoins, mettre en place les moyens nécessaires à même d'assurer aux estivants les conditions minimales de séjour, de repos et de quiétude durant leurs vacances.

Quoique déjà très répandue à travers le territoire national, la formule "Séjour chez l'habitant", considérée comme idoine pour résorber les déficits enregistrés en matière de structures d'hébergement, "nécessite une certaine réglementation pour l'introduire dans le processus de mobilisation de moyens d'hébergement", a signalé la même direction.

Le loyer sera, ainsi, "légalisé et réglementé", alors que des autorisations seront délivrées aux intéressés par les services concernés, entre autres. **APS**

raison de carences de l'outil de réalisation, seront achevés "cette année", a ajouté la même direction qui a inscrit ces réalisations dans le cadre de la stratégie nationale de développement du sport scolaire en tant que réservoir du sport d'élite.

Les services de la DLEP ont également fait état de plusieurs équipements en instance de réception faute d'avoir été raccordés aux divers réseaux d'électricité, de gaz et d'eau.

NAÂMA

Intensification de l'oléiculture

Une superficie de 450 hectares a été retenue pour l'intensification de l'oléiculture dans la wilaya de Naâma, au titre de la saison 2012-2013, selon la Direction locale des services agricoles (DSA).

L'opération, qui portera sur une moyenne de plantation de 1.000 oliviers par hectare, sera répartie entre les secteurs des forêts (150 ha) et de l'agriculture (300 ha).

Elle sera concrétisée à travers les communes de Aïn-Sefra, Aïn Benkhelil, El-Biodh, Aïn-Sefra, Sfissifa, Asla, Djeniène Bourezgoue et Moghrar.

Le programme de la DSA vise l'intensification de ce genre culturel et l'accroissement de la production oléicole, en vue d'atteindre les objectifs arrêtés dans le cadre des contrats de performance agricole, ainsi que la lutte contre la désertification et l'érosion de sols, notamment à travers les aires de pacage, a précisé la DSA.

L'oléiculture, expérience récente dans la wilaya de Naâma, a gagné du terrain durant la dernière décennie, en passant de 36 hectares seulement en 2000 à plus de 2.700 ha en 2012, dont 482 hectares d'oliviers sont en phase de production.

Cette extension de la surface dédiée à la filière oléiculture a été favorisée, selon la DSA, par l'aide de l'Etat aux oléiculteurs, à travers différents dispositifs, notamment par la distribution gratuite de plants d'oliviers, de variétés Sigoise et Chemlal, ainsi que par le suivi technique et les actions de vulgarisation agricole pilotées par la Conservation des forêts.

RELIZANE

Réalisation d'une école régionale des sports olympiques

Les travaux de réalisation d'une école régionale des sports olympiques dans la wilaya de Relizane seront prochainement lancés, selon le directeur de la jeunesse et des sports, Kamel Nasri. Les procédures pour le lancement de cet important projet au courant du deuxième trimestre de l'année 2013 sont en voie d'achèvement, a ajouté M. Nasri.

Ce projet, unique du genre dans la région, nécessitant un investissement de 1 milliard de dinars, sera réalisé dans un délai de 24 mois sur une superficie de sept hectares à proximité de la forêt de Matmar (10 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya).

Cette future école devra regrouper différentes installations sportives, dont une salle omnisports, une piscine, une piste d'athlétisme et des structures d'hébergement d'une capacité de 300 lits.

Cette infrastructure est destinée au sport de haut niveau et à la préparation des Jeux olympiques, au profit des clubs locaux et ceux de la région ouest du pays.

APS

TUNISIE, PROPOSITION D'UN GOUVERNEMENT DE COMPÉTENCES

Le Premier ministre menace de partir en cas de rejet

Le Premier ministre tunisien continue de s'opposer à son propre parti et à demander la formation d'un nouveau gouvernement apolitique d'ici samedi pour résoudre la crise politique, faute de quoi, il démissionnera, a-t-il annoncé jeudi.

Hamadi Jebali a déclaré qu'il aurait des discussions avec des représentants de tous les partis politiques vendredi pour voir s'il peut rallier suffisamment d'appuis à sa solution à la crise, exacerbée par l'assassinat d'un important opposant politique la semaine dernière. Il annoncera les résultats des discussions le jour suivant.

L'initiative de M. Jebali, soutenue par l'opposition, le place en conflit avec son parti islamiste, Ennahda, qui domine la coalition gouvernementale et insiste pour maintenir le cabinet actuel. Les deux visions opposées sur la façon de résoudre la crise qui paralyse le pays est d'autant plus frappante que M. Jebali est le secrétaire général d'Ennahda, ce qui témoigne des divisions au sein même du parti. En pleine crise entre la coalition gouvernementale et l'opposition, l'opposant laïque Chokri Belaïd a été abattu de quatre balles devant sa maison de Tunis, le 6 février, déclenchant d'imposantes manifestations antigouvernementales à travers le pays. Des centaines de milliers de personnes ont assisté à ses funérailles, et le gouvernement d'Ennahda a été blâmé pour avoir créé une atmosphère violente ayant mené à sa mort, de même que d'avoir échoué à résoudre les problèmes économiques persistants du pays.

Pour tenter de mettre fin à la crise, M. Jebali a appelé à la formation d'un gouvernement de technocrates afin d'achever la période de transition, en accélérant l'élaboration de la nouvelle Constitution et en organisant de nouvelles élections très attendues. Son initiative a été chaudement accueillie par la société civile et l'opposition.

Pendant ce temps, le parti Ennahda a vu ses appuis diminuer, l'un des partenaires de la coalition, le parti de gauche Ettakatol, ayant exprimé son appui à l'initiative de M. Jebali. Mercredi, le parti islamiste a diffusé un communiqué affirmant que la crise pourrait être résolue par «une coalition politique nationale ouverte à la fois aux personnalités partisans et indépendantes».

VENEZUELA, INCERTITUDES SUR LA SANTÉ DU PRÉSIDENT

Chavez continue de lutter contre la maladie

Le président Chavez a été opéré le 11 décembre à La Havane pour la quatrième fois...

Après une période de relatif optimisme sur la santé de Hugo Chavez, hospitalisé depuis deux mois à Cuba, le vice-président Nicolas Maduro a ravivé les incertitudes en évoquant les traitements "complexes et difficiles" auxquels est soumis le président, l'opposition accusant le pouvoir de "mentir".

"Notre Commandant est soumis à des traitements complémentaires (...) qui sont extrêmement complexes et difficiles", a affirmé, mercredi en fin de journée, M. Maduro dans une allocution retransmise par la chaîne de télévision publique VTV au retour d'un voyage à Cuba au chevet du président, soigné pour un cancer et invisible depuis le 10 décembre. M. Chavez "assimile" cette phase complémentaire de son traitement médical, "qui devrait à un moment donné clôturer le cycle de traitement de sa maladie", a simplement poursuivi M. Maduro. "Il poursuit (ses traitements) dans un esprit de combat", a ajouté le dauphin désigné du président. Le président Chavez a été opéré le 11 décembre à La Havane pour la quatrième fois depuis le diagnostic de ce cancer. En l'absence de bulletin médical officiel, les autorités vénézuéliennes délivrent depuis au compte-goutte des informations sur sa santé. Le 1^{er} février, celui-ci avait annoncé la "fin" du cycle post-opératoire et le 3, c'est Fidel Castro, mentor politique de Hugo Chavez, qui indiquait lors d'une rencontre avec la presse locale qu'il allait "beaucoup mieux".

"Il va beaucoup mieux, il récupère. Ce fut un combat difficile, mais il va de mieux en mieux. Il doit guérir. Chavez est très important pour son pays et pour l'Amérique latine", avait alors déclaré Fidel Castro au quotidien officiel Granma.

BAHREÏN, COMMÉMORATION DU SOULÈVEMENT DE LA MAJORITÉ CHIITE

Un deuxième anniversaire sanglant

Pour rappel, ce premier soulèvement avait été réprimé dans le sang par des autorités affolées de voir à leurs portes le spectre d'un «printemps». Des manifestants avaient été pourchassés jusque dans les hôpitaux pour y être achevés.

Un manifestant a été tué et d'autres ont été blessés jeudi à Bahreïn dans des villages chiites lors d'affrontements avec la police lors de la commémoration du deuxième anniversaire du soulèvement de la majorité chiite dans ce petit pays du Golfe à majorité chiite dirigé par une dynastie sunnite. La contestation s'était soldée par pas moins de 80 morts, selon la Fédération internationale des droits de l'Homme, et plusieurs dirigeants de l'opposition sont toujours emprisonnés.

Amnesty international a réclamé jeudi la libération des opposants incarcérés pour avoir "exercé leur droit à la liberté d'expression". Pour rappel, ce premier soulèvement avait été réprimé dans le sang par des autorités affolées de voir à leurs portes le spectre d'un «printemps». Des manifestants avaient été pourchassés jusque dans les hôpitaux pour y être achevés. L'Arabie saoudite était même intervenue par l'envoi de forces de sécurité, pendant que l'Occident détournait pudiquement les yeux, il est vrai qu'Israël n'est nullement concerné par ces soulèvements qui pourraient même nuire à l'aide massive que l'État hébreu reçoit de ces monarchies que l'argent a totalement perverti. Bahreïn n'est pas la Syrie... Pour ce triste deuxième anniversaire, des centaines de manifestants sont descendus dans la rue, tôt jeudi, pour protester encore une fois contre le gouvernement et réclamer des réformes politiques. Les manifestants répondaient à un appel à la grève générale et à la désobéissance civile, lancé par le Collectif du 14-Février, un groupe clandestin radical qui orchestre la mobilisation via les réseaux sociaux. Husseïn al-Jaziri, un jeune manifestant, est mort après avoir été grièvement blessé, notamment à la poitrine, par des tirs à la chevrotine, lors d'affrontements entre forces anti-émeutes et manifestants dans le village de Daih.

Le ministère de l'Intérieur a confirmé un décès. "Un blessé, âgé de 16 ans, a été



prononcé mort à son admission à l'hôpital Salmaniya" à Manama, a indiqué le ministère, ajoutant que l'affaire avait été confiée au parquet. Dans un communiqué, le Wefaq a dénoncé "un recours excessif à la force" de la part des autorités qui répriment les manifestations "sauvagement, faisant usage de toutes sortes d'armes".

Des dizaines de personnes ont été blessées, "certaines grièvement, ou souffrent de problèmes respiratoires en raison de tirs intenses de gaz lacrymogène dans les quartiers résidentiels", selon le Wefaq.

Les forces anti-émeutes ont tiré aussi à la chevrotine contre les manifestants, qui lançaient des pierres et des cocktails Molotov en direction des policiers, déployés en force autour des villages chiites, ont indiqué des témoins. Un policier a perdu la vie après avoir été atteint par un projectile inflammable. "Le peuple veut la chute du régime", "A bas Hamad", le roi de Bahreïn, scandaient les protestataires, notamment dans les villages de Sitra, Barbar et Bilad al-Qadim, dont ils ont bloqué les accès avec des pneus en feu, des

troncs d'arbres ou des bennes à ordures, selon des habitants. Autour de Sanabes, proche banlieue de Manama, les forces de sécurité sont intervenues pour empêcher des dizaines de manifestants de marcher sur la "Place de la Perle", symbole du soulèvement du 14 février 2011, ont indiqué des témoins. Le Collectif du 14-Février a prévu une marche sur cette place, dont le monument central a été totalement rasé par les autorités peu après la répression en mars 2011 d'un mois de contestation. Le chef de la police, Tarek al-Hassan, a averti dès mercredi que des renforts policiers avaient été déployés dans le pays, invitant la population à "ne pas se joindre (...) aux activités illégales". L'opposition réclame, notamment, une monarchie constitutionnelle, un gouvernement issu d'élections et la fin de la discrimination confessionnelle. Un dialogue national entre l'opposition et le gouvernement a été entamé dimanche afin de tenter de sortir le pays de l'impasse politique dans laquelle il est plongé depuis deux ans.

R. I./Agences

TROUBLES EN SYRIE

Un gardien de la révolution iranienne abattu

Un commandant des Gardiens de la révolution islamique iranienne a été tué par des hommes armés en Syrie, ont annoncé des responsables de l'ambassade syrienne au Liban et un commandant rebelle. Membre du corps d'élite des troupes iraniennes, Houssam Khoshnevis — aussi connu sous le nom d'Hassan Shateri — était président de la Commission iranienne pour la reconstruction au Liban. Il effectuait la route de Damas à Beyrouth lorsqu'il est tombé dans une embuscade tendue par des troupes rebelles syriennes. Shateri était à la tête d'une agence iranienne qui aidait à la reconstruction du Liban après la guerre entre Israël et le Hezbollah en 2006.

Shateri s'était rendu à Alep «pour étudier des projets de reconstruction de la ville», selon un journal libanais. Téhéran est l'un des principaux appuis du régime de Bachar Al-Assad dans le conflit syrien qui ravage le pays depuis mars 2011. L'attaque a été perpétrée par des rebelles près de la ville syrienne de Zabadani, près de la frontière libanaise, selon un commandant de la rébellion syrienne. L'information est confirmée par

l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), qui soutient que l'homme a été «tué par balle dans un guet-apens tendu par les rebelles alors qu'il avait quitté Damas et se rendait au Liban». De son côté, l'ambassade iranienne au Liban a attribué l'attaque à des «terroristes armés».

Depuis Téhéran, un porte-parole des Gardiens de la révolution iranienne a indiqué qu'Hassan Shateri était «tombé en martyr sur la route de Damas à Beyrouth, tué par des mercenaires et des soutiens du régime sioniste». M. Shateri est mort au cours d'une journée particulièrement sanglante en Syrie. Au moins 247 personnes, dont 88 rebelles, ont péri dans les violences qui secouent le pays. Jeudi, des raids aériens et des combats se sont poursuivis dans la province pétrolière de Hassaka, dans le nord-est du pays. Des combattants jihadistes se sont emparés d'une ville située à la frontière avec l'Irak, Al-Chaddadé.

La révolte amorcée en mars 2011 s'est transformée en guerre civile en Syrie. Près de 70.000 personnes ont perdu la vie, à ce jour, au cours du conflit.

Un membre de la délégation d'envoyés spéciaux de l'Onu en Syrie a effectué une première visite sur le terrain en Syrie depuis des mois, selon le site Internet du réseau BBC. Mokhtar Lamani, un diplomate canadien, a tenu des pourparlers avec des dirigeants du Conseil révolutionnaire au nord de Damas, selon un officiel de l'Onu. M. Lamani a également rencontré des civils et des leaders chrétiens dans la ville de Yabroud. Il a exprimé son appui pour l'initiative de paix lancée par l'opposition syrienne. Un dirigeant de la Coalition nationale pour la révolution syrienne et les forces d'opposition, Moaz al-Khatib, a offert, plus tôt en février, de tenir des pourparlers directs avec le vice-président Farouq al-Sharaa. M. Al-Khatib a, toutefois, imposé deux conditions pour tenir de tels pourparlers, soit la libération de 160.000 personnes emprisonnées et la reprise de l'émission de passeports par les ambassades syriennes. Le président Bachar al Assad accepte le dialogue, mais sans conditions, ce qui encore une fois mène à une impasse.

Agences

« la JSK
fera encore mal
dans un proche
avenir »

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 21^E JOURNÉE

L'USM Harrach en danger à Chlef



La 21^e journée du championnat de Ligue 1 de football sera marquée aujourd'hui par le déplacement périlleux du dauphin, l'USM Harrach, à Chlef, pour y donner la réplique au mal classé l'ASO Chlef...

ENAFOR

Signature du contrat de rachat de 75% des actions de la JS Saoura

Le contrat de rachat de 75 % des actions de la société sportive par actions, JS Saoura, par l'entreprise nationale de forage (Enafor), une des filiales de la Sonatrach, a été signé jeudi à Béchar par le Président-directeur général (P.-DG) de cette entreprise et le président du conseil d'administration de la JS Saoura...



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 21^E JOURNÉE

L'USM Harrach en danger à Chlef

La 21^e journée du championnat de Ligue 1 de football, sera marquée aujourd'hui par le déplacement périlleux du dauphin, l'USM Harrach à Chlef, pour donner la réplique au mal classé l'ASO Chlef.

PAR MOURAD SALHI

Elle constitue encore cette saison la réelle révélation, la formation algéroise de Lavigerie effectuera un déplacement difficile afin de se mesurer à une formation chélifienne, mal en point cette saison, comme témoigne la peu reluisante 12^e place occupée au classement général avec un total de 19 points dans son escarcelle. Auteurs d'une belle victoire en dehors de ses bases dans la capitale des Aurès, les coéquipiers de Hendo enchaîneront directement avec un deuxième déplacement de suite, qui s'annonce très disputé et ouvert à tous les pronostics. De son côté, l'équipe de Chlef, dirigée par Mohamed Benchouia après le départ de Nour Benzekri, n'aura d'autre alternative que de remporter la totalité des points pour leurs ses bases et devant leurs public pour quitter la zone des turbulences. Pour les hommes de Boualem Charef, un succès leur permettrait de réduire à un point, l'écart qui les sépare du leader, l'ES Sétif qui, de son côté, ne jouera pas son match face à l'USM Alger engagé en Coupe arabe.

Le MC Alger, qui occupe actuellement la troisième place au classement général avec un total de 36 points, et qui reste sur trois succès de rang, sera en appel à Sidi Bel-Abbès pour croiser le fer avec l'USMBA, avant-dernier au classement avec un total de 17 points. L'USMBA devra impérativement sortir le grand jeu face au Doyen et éviter un autre faux-pas, après la défaite concédée à Constantine face au CS Constantine pour éviter toute complication.

Le CR Belouizdad, cinquième au classement général avec 32 points, et qui a enregistré une remontée remarquable en cette phase retour, tenu en échec mardi à domicile par les Egyptiens d'Al Ismaily (1-1), en quart de finale aller de la Coupe arabe, accueillera la coriace formation du CS Constantine, avec l'objectif de se rapprocher du podium. Le club algérois, invain-



cu depuis le début de la phase retour, devra rester vigilant devant une équipe des ponts suspendus capable de repartir avec le gain du match.

Le nouveau promu, la JS Saoura, auteur jusque-là d'un parcours honorable, recevra la formation des Hauts-Plateaux, le MCE Eulma, qui occupe la 11^e position au classement général, avec la ferme intention de remporter les trois points de la victoire qui lui permettra de remonter au classement.

Au bas du classement, un duel des mal-classés est au menu entre le WA Tlemcen qui occupe la 14^e place et le CA Batna qui se trouve à la 16^e position, deux équipes qui luttent pour le maintien parmi l'élite. Une défaite de l'une des deux formations compliquerait davantage sa situation. Enfin, le match entre

le MC Oran et le CABB Areridj sera, a priori, équilibré et ouvert à tous les pronostics. 2 matches auront lieu mardi prochain. L'USM Alger accueillera l'ES Sétif au stade Omar-Hammadi de Bologhine dans l'une de belle affiches de cette journée, alors que la JSM Béjaïa recevra sa voisine, la JS Kabylie, dans un derby kabyle qui promet.

M. S.

Programme

Béchar	: JS Saoura - MCE Eulma
Tlemcen	: WA Tlemcen - CA Batna
Chlef	: ASO Chlef - USMEI Harrach
Alger (20-Août)	: CR Belouizdad - CS Constantine
Bel Abbès	: USM Bel Abbès - MC Alger
Oran	: MC Oran - CA Bordj Bou Areridj

Les Canaris préparent la JSM Béjaïa



Passée l'euphorie de la belle victoire à domicile face à l'ASO Chlef, les joueurs de la JS Kabylie se sont remis sérieusement au travail pour y préparer le derby

deux victoires à domicile face à la JS Saoura et l'ASO Chlef, tentera de maintenir sa bonne dynamique dans un classique qui s'annonce indécis.

Les Kabyles du Djurdjura comptent saisir cette aubaine du huis clos imposé par la ligue nationale de football pour tenter de revenir au bercail avec la totalité des points.

Pour ce faire, le duo Sandjak-Amrouche s'attelle à bien préparer l'équipe même si le staff technique n'a pas bénéficié de l'ensemble de son effectif. Toutefois, et en attendant le staff technique tentera de remédier à ça, et profiter de ces journées supplémentaires puisque l'équipe ne jouera pas samedi, en raison de l'engagement de la JSM Béjaïa en Ligue des champions d'Afrique.

Les Kabyles, qui ont vécu une situation très compliquée lors de la manche aller, semblent déterminés à ne plus revivre pareille situation. Les choses s'annoncent plus au moins bonne pour cette formation phare de Djurdjura qui espère retrouver les premiers rôles.

La semaine de préparation qui précède ce derby est largement suffisante pour le staff technique composé de Nacer Sandjak et Arezki Amrouche, afin de

préparer l'équipe comme il se doit. Pour réussir une autre sortie, les joueurs doivent rester concentrés et prendre très au sérieux un adversaire qui continue sa chute libre au classement général. Il faut garder les pieds sur terre, rien n'est encore fait, et tout peut arriver dans le football.

M. S.

Forte participation au cross militaire "l'Amitié par le sport" à Oran

Le cross militaire, couru jeudi sur les hauteurs du mont Moudjadjo à Oran, a été marqué par une forte participation de concurrents de différents grades et tranches d'âge relevant de la 2^e Région militaire. Le coup d'envoi de cette compétition, organisée à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire de la création du Conseil international du sport militaire (CISM), placée sous le signe "l'Amitié par le sport", a été donné par le lieutenant-colonel Amar Yagoub, directeur régional du service des sports militaires au niveau de la 2^e Région militaire. Les organisateurs ont expliqué, à ce propos, que cette manifestation qui marque l'anniversaire de la création du CISM, a pour objectif de tester la résistance et l'endurance des éléments de l'ANP afin de promouvoir leurs aptitudes physiques et morales et les maintenir constamment en forme, dans le cadre de la fraternité par le sport. Cette compétition a comporté deux courses sur une distance de 5.000 mètres pour les hommes et les dames. Les épreuves se sont déroulées dans une ambiance de fête et de retrouvailles. Toutes les conditions climatiques et organisationnelles ont été réunies, dans un cadre agréable, pour assurer la réussite de ce rendez-vous sportif. Depuis sa fondation, le 18 février 1948, le CISM constitue l'une des plus grandes organisations sportives multidisciplinaires dans le monde en organisant diverses manifestations sportives pour les forces armées de 133 pays membres, dont l'Algérie occupe une place prépondérante grâce à son activité inlassable pour la promotion du sport militaire. Une cérémonie de remise de médailles aux lauréats a clôturé cette journée commémorative, présidée par le colonel Kerbouh Salah, commandant par intérim de la zone de défense aérienne numéro 3 de la 2^e région militaire.

ABDELMALEK MOKDAD
« la JSK fera encore mal dans un proche avenir »



Le meneur de jeu de la JS Kabylie, Abdelmalek Mokdad nous confirme que le club ne baisse jamais les bras. Mokdad dira que le bon état d'esprit qui régnait au sein du groupe, poussera les joueurs à aller de l'avant.

Midi Libre : Comment est l'ambiance dans le camp kabyle après la victoire face à l'ASO Chlef ?

Abdelmalek Mokdad : Après cette victoire, le moral est au beau fixe. Nous travaillons d'arrache-pied en ce moment. Nous avons vécu une période difficile, mais l'état d'esprit est bon en ce moment. Concernant cette belle performance, je dirai que nous montrons des choses correctes, j'espère que d'autres bons résultats vont suivre.

Comment vivez-vous ce retour après une période de disette ?

Les joueurs doivent profiter de ces moments pour réussir d'autres résultats. C'est vrai qu'au niveau comptable, nous sommes loin de notre premier objectif, à savoir le titre, mais le championnat n'est pas encore fini. Il y a un bon état d'esprit au sein du groupe, on doit en profiter pour frapper encore fort. Ce qui est important c'est que nous avons démontré que nous pouvons revenir à tout moment pourvu que les joueurs se concentrent sur leurs matches. Ils doivent savoir que désormais ce sont les points qui comptent.

La JS Kabylie ne marque pas beaucoup de buts depuis un certain temps, comment expliquez-vous cette situation ?

Le plus important pour le moment c'est qu'on doit améliorer d'abord notre position au classement général après, tout va venir au fil du temps. C'est aux joueurs d'augmenter au fur et à mesure leur niveau et de se montrer plus percutants et plus efficaces devant les bois.

On assiste à un retour de plus en plus rassurant. Quel regard portez-vous dessus ?

C'est vrai, mais beaucoup de choses restent à faire dans l'avenir. Tout le monde doit faire preuve d'une certaine responsabilité. Il y va de la qualité au sein du groupe, simplement il va falloir bien la gérer. On n'a pas encore dit notre dernier mot, je reste persuadé que beaucoup de choses vont être améliorées dans le proche avenir.

Propos recueillis par M. S.

ENAFOR

Signature du contrat de rachat de 75% des actions de la JS Saoura

Le contrat de rachat de 75% des actions de la société sportive par actions, JS Saoura, par l'entreprise nationale de forage (Enafor), une des filiales de Sonatrach, a été signé jeudi à Béchar par le Président-directeur général (P-dg) de cette entreprise et le président du conseil d'administration de la JS Saoura.

Aucune indication sur le montant de ce rachat n'a été communiquée au cours de la cérémonie de signature du contrat. S'exprimant à l'occasion de cette cérémonie, le P-dg de l'Enafor, Djamel Khaldi, a indiqué que cet acte s'inscrit dans le cadre de "la stratégie de l'entreprise portant sur le soutien et l'encouragement au développement des sports à travers le pays, notamment dans le Sud". De son côté, le représentant du président directeur général de Sonatrach a signalé qu'à travers la signature de ce contrat de rachat de 75% des actions de la JS Saoura, "la Sonatrach, en sa qualité d'entreprise nationale citoyenne, démontre toute l'importance qu'elle accorde au

développement des sports à travers le pays". Pour le président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, la cession de ces actions à l'Enafor aura certainement "des répercussions positives" sur la présence et l'évolution de l'équipe dans le championnat professionnel de la Ligue 1, ainsi que sur le développement des autres sections sportives spécialisées du club. La cérémonie de signature, à laquelle ont assisté les autorités locales de la wilaya, les responsables du secteur de la jeunesse et des sports, ainsi que les dirigeants, entraîneurs et joueurs de la JS Saoura, a été marquée par la présence d'anciennes figures du sport de la région. A fin 2014.



INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Plusieurs stades et complexes omnisports bientôt réceptionnés

À la quatrième trimestre 2014, selon les prévisions du ministère de la Jeunesse et des sports, les infrastructures culturelles seront grandement renforcées. Le stade omnisport de Tizi-Ouzou, d'une capacité de 50.000 places, devrait être livré au deuxième trimestre 2014. Le taux d'avancement des travaux de cette infrastructure sportive, qui accueillera notamment les rencontres de la JS Kabylie (Ligue 1 professionnelle), est de 25%. Le nouveau stade de Tizi-Ouzou est situé à Boukhalifa dans le nord-ouest de la ville. Les travaux qui ont commencé en mai 2010 ont connu plusieurs arrêts pour cause d'intempéries. D'autre part, le stade omnisport de 40.000 places de Baraki (Alger) en cours de réalisa-



tion, a atteint 45% d'avancement de ses travaux et sera réceptionné au quatrième trimestre 2014. Au revanche, le stade omnisport de 40.000 places de Douera (Alger) a enregistré du retard à cause d'un arrêt des travaux dû à l'adaptation au niveau du terrain. Le chantier a

repris récemment, précise-t-on. Quant au complexe olympique d'Oran de 40.000 places, il a atteint 35% d'avancement des travaux et sa livraison prévisionnelle est prévue également au 4^e trimestre 2014. D'autre part, les complexes Omnisport de 50.000 places couvertes de Setif et Constantine, sont en phase de choix des Bureaux d'étude technique (BET). Au total, six grands projets de stades sont en train d'être réalisés ou à l'étude, dont trois seront réceptionnés fin 2014.

Par ailleurs, le ministère de la jeunesse et des sports a prévu la construction de 13 centres de regroupement dont trois sont déjà en phase de réalisation.

AG ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT

Installation de la commission de candidature et de recours

La commission de candidature et celle des recours de la Fédération algérienne handisport (FAH), en prévision de l'assemblée générale électorale (AGE) ont été installées jeudi à l'ANALJ (Agence nationale des activités et Loisirs de la jeunesse) à Zeralda, lors des travaux de l'AG ordinaire de l'instance fédérale. L'assemblée électorale de la FAH est programmée pour le 28 février à partir de 10h au même endroit, a confirmé le secrétaire générale de la fédération, Mokhtar Gouasmi. La commission de candidatures est composée de Noureddine

Boutiba, Rachid Meskouri, deux anciens présidents de l'instance, de Chérif Benmoussa, et du secrétaire générale de la fédération, Gouasmi, ainsi que d'un représentant du ministère de la jeunesse et des sports. La dite commission a annoncé l'ouverture du dépôt de candidature, à partir de vendredi prochain et qui se poursuivra jusqu'à jeudi 21 février. Elle se chargera de recueillir, étudier les candidatures, et surtout d'assurer la transparence et l'équité dans le processus électoral. Quant à la commission de recours, chargée d'examiner et d'étudier les recours des candidats dont

le dossier de candidature serait rejeté, elle est constituée de Lamri Belabès, Mokhtar Mezouar et Douma Boutiba. Avant l'installation des deux commissions, les présents (65 membres sur les 92 que compte l'AG), ont passé en revue les bilans moral et financier de l'exercice (2011-2012) et ceux du mandat olympique (2009-2012). Le président sortant de la FAH avait à répondre aux interrogations des membres de l'AG, en présence des représentants de la tutelle, Lynda Mekacher et Sid-Ahmed Amrouni ainsi que celle d'un huissier de justice. Plusieurs points revenaient

dans les interventions des présents dont ceux, ayant trait à la composante de la délégation aux derniers jeux paralympiques de Londres et aux besoins enregistrés dans le volet formation d'encadreurs. Les travaux de l'AGO se sont achevés par l'adoption à l'unanimité des différents bilans. Le bilan moral et financier de l'exercice écoulé ont été approuvés, respectivement, 59 voix contre 4 abstentions, et 60 contre 4 abstentions pour le second. Le même sort a été réservé aux deux bilans du mandat olympique.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

L'AC Milan donne le coup d'envoi de la 25^e journée

L'AC Milan a accueilli vendredi, en match avancé de la 25^e journée du Championnat d'Italie de football, avec la possibilité de remonter sur le podium au moins provisoirement. Les Milanais, classés 5^e, donnent le coup d'envoi de la 25^e journée pour les ménager en prévision de leur 8^e de finale aller de Ligue des champions mercredi prochain contre le FC Barcelone. "Ce match contre Parme est très important, plus important même que le duel contre Barcelone", a souligné l'entraîneur milanais Massimiliano Allegri. "Cela nous permettrait de poursuivre une période très positive", a ajouté le technicien, car depuis la défaite contre la Roma du 22 décembre (4-2), le club lombard a enregistré quatre victoires et deux nuls. La Juventus Turin, leader avec cinq points d'avance sur Naples, affronte samedi l'AS Rome (9^e) alors que le Napoli reçoit dimanche la Sampdoria (13^e).

Le président de Cagliari suspecté d'abus de confiance

Le président de Cagliari (1^{re} division italienne) Massimo Cellino, suspecté par la police d'abus de confiance dans le cadre de la construction du stade Is Arenas, est l'une des trois personnes arrêtées jeudi, selon l'agence ANSA. Parmi les personnes arrêtées figurent Cellino, Mauro Contini, le maire du district de Quartu dans la banlieue de Cagliari, où le stade est situé, et le conseiller pour les travaux publics Stefano Lilliu. Tous les trois sont soupçonnés d'abus de confiance et de faux. Sur décision de la préfecture, le match Cagliari-AC Milan de la 24^e journée du Championnat d'Italie, avait dans un premier temps été déplacé au stade Olympique de Turin. C'est finalement sur décision du tribunal administratif régional de Sardaigne (TAR) qu'il avait pu finalement avoir lieu au Is Arenas.

TENNIS

Nadal se qualifie pour les quarts de finale

L'Espagnol Rafael Nadal, finaliste dimanche à Vina del mar pour son retour à la compétition après sept mois d'absence, a composé son billet pour les quarts de finale du tournoi ATP de Sao Paulo (terre battue) en s'imposant jeudi devant le Brésilien Joao Souza, 101^e mondial, 6-3, 6-4. En quarts de finale, le Majorquin affrontera l'Argentin Carlos Berlocq, 78^e mondial, qui a éliminé en deux sets l'Espagnol Albert Ramos. "C'est une victoire importante pour moi, dans des conditions difficiles et sur un court très rapide, a déclaré Nadal après son succès en 78 minutes au Brésil, où il est tête de série N.1. Le plus important, c'est que mon genou ne me fasse pas mal. J'espère ce que sera pareil demain (vendredi, en quarts). " Il s'agissait de l'entrée en lice dans le tournoi de simple de l'ancien numéro 1 mondial, descendu au 5^e rang mondial après une blessure au genou gauche qui lui a fait notamment manqué les jeux Olympiques, l'US Open et l'Open d'Australie. Nadal avait déclaré forfait en double mercredi à Sao Paulo pour ménager son genou alors qu'il devait disputer le 2^e tour avec l'Argentin David Nalbandian afin d'économiser son genou. A Vina del Mar, pour son tournoi de rentrée, le Majorquin avait atteint (et perdu) la finale en simple et en double (avec l'Argentin Juan Monaco).

APS

FOOTBALL, MONDIAL DES CLUBS

Visite d'inspection d'une délégation de la Fifa au Maroc

Une délégation de la Fédération internationale de football (Fifa) de haut rang effectuera entre le 19 et le 21 février une visite au Maroc pour s'enquérir des préparatifs à la Coupe du monde des clubs qui aura lieu en 2013 et 2014 dans ce pays, a-t-on indiqué jeudi de sources sportives.

La délégation de l'instance internationale du football aura une série de réunions avec les responsables marocains et visitera les stades de Marrakech et d'Agadir devant abriter du 11 au 21 décembre 2013, l'édition de 2013, la première organisée en Afrique, précise la presse locale. Le comité exécutif de la Fifa avait officiellement attribué, le 25 octobre 2012, l'organisation de ce mondial au Maroc, unique candidat pour les éditions 2013 et 2014, rappelle-t-on.

Auparavant, c'était le Brésil, le Japon ou les Emirats Arabes unis qui accueilleraient ce championnat. La Coupe du monde des clubs est une compétition créée en 2000 s'adressant aux clubs de football masculin, organisée par la Fifa.



Outre le club champion du pays hôte du tournoi, les clubs champions continentaux des six confédérations de football participent à la compétition. Il s'agit des vainqueurs de la Ligue des champions européens (UEFA), de la Copa Libertadores

(Amérique latine), champions league de la CAF (Afrique), de la Ligue des champions AFC (Asie), de la Ligue des champions de la CONCACAF (Amérique du nord et centrale) et de l'O-League (Océanie).

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Real Madrid accroché par Manchester United

Le Real Madrid et Manchester United se sont neutralisés (1-1), mercredi soir au stade Santiago Bernabeu à Madrid, en huitième de finale aller de la Ligue des champions d'Europe de football. Danny Welbeck a ouvert le score à la 20^e minute de jeu, avant l'égalisation dix minutes plus tard de Cristiano Ronaldo (30^e) pour les Madrilènes. Dans l'autre huitième disputé ce soir, le club ukrainien de Shakhtar Donetsk a été tenu en échec à domicile (2-2) par la formation allemande du Borussia Dortmund. Les deux buts du Shakhtar ont été inscrits par Darijo Srna (31^e) et Douglas Costa (68^e), tandis que les

champions d'Allemagne ont marqué par Robert Lewandowski (41^e) et Mats Hummels à trois minutes de la fin (87^e). Voici les résultats de la 1^{re} partie des 8^{es} de finale aller de la Ligue des champions : Celtic Glasgow (SCO) - Juventus (ITA) 0 - 3. Valence (ESP) - Paris SG (FRA) 1 - 2. Shakhtar Donetsk (UKR) - Dortmund (GER) 2 - 2. Real Madrid (ESP) - Manchester United (ENG) 1 - 1. Matches retour les 5 et 6 mars.



La seconde partie se déroulera les mardi 19 et mercredi 20 février.

EUROPA LEAGUE - 16ES DE FINALE ALLER

Chelsea s'impose devant Sparta Prague

L'équipe de Chelsea, vainqueur de la Ligue des champions 2012, éliminée cette année dès la phase de poules, s'est imposée difficilement sur le terrain du Sparta Prague (1-0) jeudi en 16^e de finale aller de l'Europa League marqués par la défaite à domicile du tenant du titre, l'Atletico Madrid. Il aura fallu attendre la 82^e minute et un exploit individuel d'Oscar, tout juste entré en jeu, pour que Chelsea sorte du piège tendu par l'équipe du Sparta. Les Londoniens, guère inspirés pour cette première en Europa League et leur retour en C3 après dix ans d'absence, ont sans doute fait le plus difficile, tout comme Benfica qui s'est imposé sur le terrain du Bayer Leverkusen (1-0). L'Inter Milan n'a pas fait forte impression, mais a battu Cluj 2 à 0. Autre ancien vainqueur de la Ligue des champions devant se contenter d'Europa League, Liverpool a très mal négocié son voyage en Russie en s'inclinant 2 à 0 face au Zenit Saint-Petersbourg. Les Reds ont encore quelques raisons d'espérer, pas comme Naples, 2^e du Championnat d'Italie surclassé devant son public par le modeste Viktoria Plzen (3-0), avec trois buts concédés en première période (28, 33 et 45). De son côté, l'Atletico a déçu ses supporters habitués à beaucoup mieux dans la compétition que les



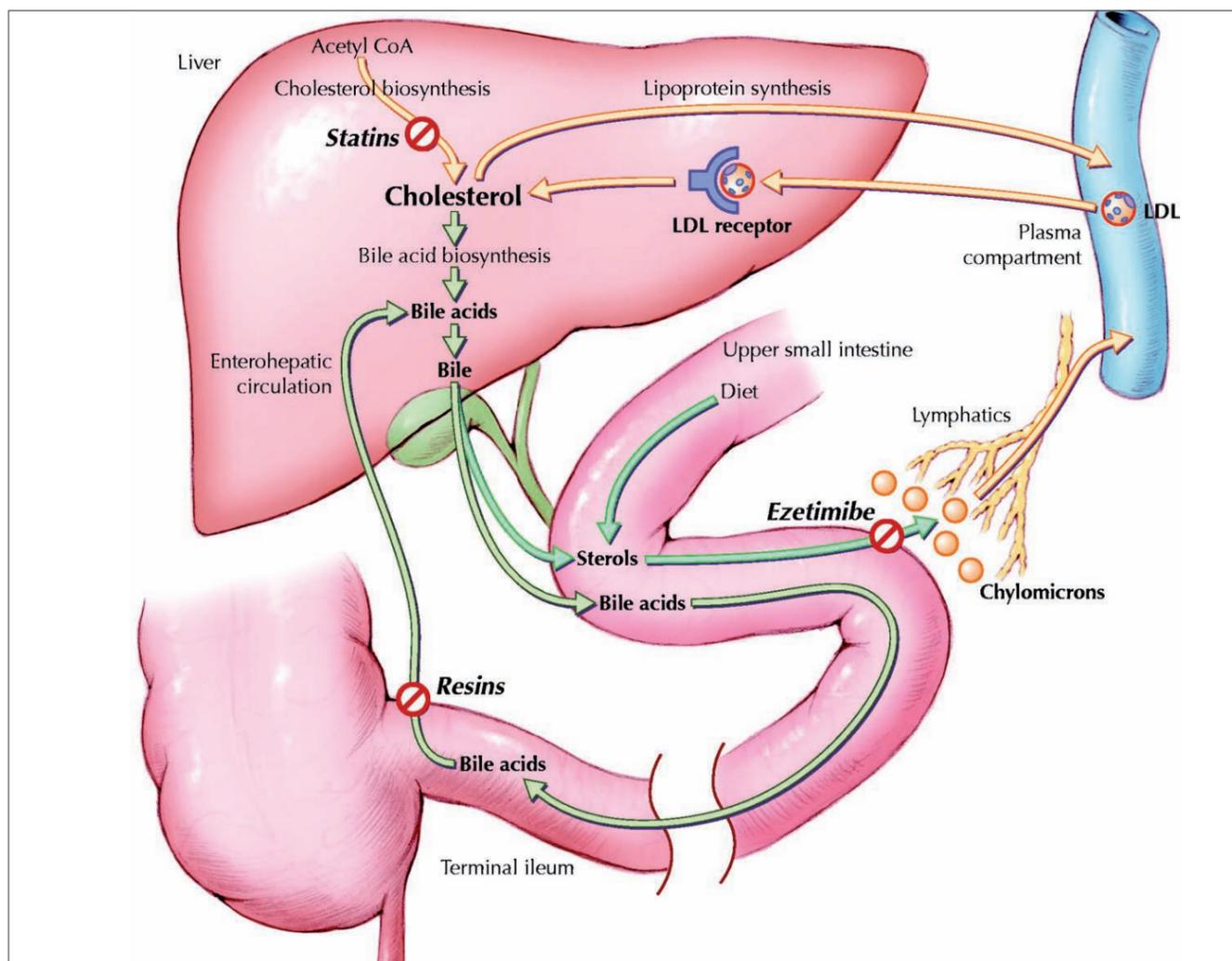
Madrilènes ont remportée en 2010 et 2012. Le Rubin Kazan a ouvert la marque à la 6^e minute par Gökdeniz et a tenu le coup malgré l'exclusion de Sharonov (45), avant d'écœurer définitivement les Madrilènes dans le temps additionnel.

APS

CHOLESTÉROL

Nouvelle offensive contre les idées reçues

Cinq mois après un best-seller polémique sur les médicaments coécrit avec le professeur Bernard Debré, le professeur Philippe Even récidive avec un livre expliquant que les médicaments contre le cholestérol ne servent à rien. Selon lui, "un taux de cholestérol élevé n'est pas la cause des infarctus du myocarde et des accidents vasculaires cérébraux". "Il n'y a aucun exemple, dans toute l'histoire du médicament d'hier et d'aujourd'hui, d'un dérapage scientifique et éthique comparable et d'une cascade de tromperies aussi moralement choquantes", écrit le pneumologue dans *La vérité sur le cholestérol* qui sort le 21 février aux éditions du Cherche-Midi.



Un débat qui n'est pas nouveau

Le débat sur l'intérêt des statines n'est pas nouveau : le cardiologue Michel de Lorgeril, chercheur au CNRS à Grenoble, clame lui aussi depuis près de 15 ans que le cholestérol "n'est pas une maladie", mais "une invention" des laboratoires pharmaceutiques. Ébranlés par des études qui contestent les bénéfices de statines, notamment sur les patients ne présentant pas d'antécédent cardiaque, 98 chercheurs internationaux indépendants se sont regroupés en 2002 au sein du Thincs (the International Network of Cholesterol Skeptics).

Les cardiologues agacés

Le point de vue très abrupt du professeur Even a suscité des réactions agacées de certains cardiologues et de l'industrie pharmaceutique. "Chaque cas est un cas particulier", relève la professeur Claire Mounier-Vehier, vice-présidente de la Fédération française de cardiologie, tandis que pour le professeur Nicolas Danchin, chef du service des maladies coronaires de l'hôpital européen Georges-Pompidou, les preuves de l'efficacité des statines sont "absolument incontestables".

"Les statines sont des médicaments efficaces, comme l'ont confirmé de très nombreuses études scientifiques prises en compte par les autorités sanitaires de tous les pays", estime pour sa part dans un communiqué la Fédération des entreprises du médicament (Leem).

In le Point.fr

Un ennemi imaginaire

Pour lui, le cholestérol pourrait bien être un ennemi imaginaire contre lequel des millions de personnes se battent pour rien depuis des années. "Le cholestérol, affirme-t-il dans son ouvrage, est sans danger", et les statines (les molécules présentes dans les médicaments qui réduisent le cholestérol) sont prescrites inutilement dans au moins 9 cas sur 10. Près de cinq millions de Français prennent actuellement des statines, un marché évalué à 2 milliards d'euros par an, soit un quart du déficit de l'assurance maladie, selon le professeur Even. Au niveau mondial, le marché atteindrait 25 milliards de dollars par an, avec plus de 200 millions de malades traités.

Les statines ne modifient pas la fréquence des maladies cardiovasculaires

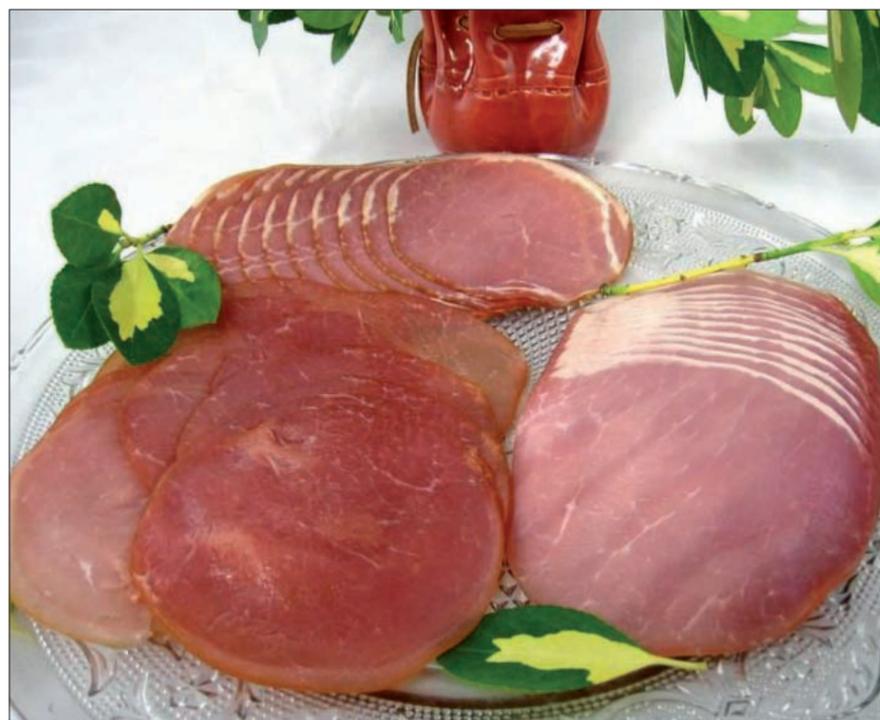
Après avoir étudié 50 essais cliniques, il affirme que les statines "n'ont en rien modifié la fréquence des maladies cardiovasculaires". Commercialisées depuis une vingtaine d'années, les statines sont prescrites pour faire baisser le taux de

cholestérol et prévenir ainsi les risques cardiovasculaires, notamment en cas d'antécédent cardiaque. Mais elles sont également de plus en plus largement prescrites à titre préventif, dès lors que le taux de cholestérol d'un patient dépasse certaines normes.

Recours abusif aux statines

La Haute Autorité de santé (HAS) a réagi au livre du professeur Even en rejetant les accusations d'inefficacité des statines et en demandant aux malades de "ne pas interrompre leur traitement sans en avoir discuté avec leur médecin". Mais elle a également reconnu que les statines n'étaient pas toujours bien prescrites en France et fait état d'un "recours abusif" aux statines pour des personnes ayant un taux de cholestérol élevé, mais ne présentant pas d'autre facteur de risque cardio-vasculaire. Les statines doivent être réservées aux patients ayant déjà fait un accident cardio-vasculaire ou à celles qui cumulent un ou plusieurs autres facteurs de risque tels que diabète, hypertension ou tabagisme. "Les statines ont une place dans la prise en charge de certains patients, car elles sont associées à une baisse de la mortalité

d'environ 10 % et du risque de la survenue d'accidents cardiovasculaires", résume la HAS en se fondant sur une analyse critique réalisée en 2010 sur 91 études internationales ayant inclus 170.000 patients.



IL A ÉTÉ ASSASSINÉ EN 1995

Recueillement à la mémoire de Azzeddine Medjoubi

Une cérémonie de recueillement à la mémoire du défunt Azzeddine Medjoubi, dramaturge assassiné en 1995 par des terroristes devant l'enceinte du Théâtre national algérien (TNA) dont il était directeur, a été organisée mercredi à Alger.

Des dramaturges, des comédiens et des journalistes étaient présents à cette cérémonie. Une gerbe a été déposée devant la plaque commémorative, érigée au lieu du drame qui s'est produit le 13 février 1995.

A cette occasion, plusieurs artistes ayant côtoyé le défunt ont rappelé que la disparition de cet artiste était une perte pour le mouvement théâtral et culturel national appelant à préserver la mémoire de ceux qui se sont dévoués au service de la culture algérienne.

La veuve du regretté, l'actrice Amina Medjoubi a souligné la nécessité de ne "jamais" oublier des hommes de la trempe d'Azzeddine, "qui ont milité en faveur de l'épanouissement de la culture et du développement du théâtre algérien".

Abderrahmane Boudia, fils de Mohamed Boudia (premier directeur du TNA), qui était avec le défunt au moment du crime se souvient des circonstances de l'assassinat de



Medjoubi. Il a rappelé que le défunt, alors directeur du TNA, avait un plan visant le développement du théâtre en Algérie durant les années 1990 au moment où le secteur de la culture était à son déclin.

Pour sa part, le dramaturge et comédien Abdelhamid Rabia a rappelé le parcours du défunt et son "style personnel" à attirer un large public.

De son côté le chargé de communication du TNA, M. Ibrahim Fathennour a indiqué que son établissement préparait un hommage à Azzeddine Medjoubi à travers notamment la reproduction de pièces pro-

duites par le défunt. Said Hilmi qui a quant à lui évoqué les œuvres de Azzeddine Medjoubi, a déploré l'absence de plusieurs artistes à cette cérémonie de recueillement.

Azzeddine Medjoubi, assassiné à l'âge de 48 ans, a débuté au théâtre dans les années 1960.

Il fut l'interprète principal de *Hafila Tassir*, *le Voleur d'autobus* et *El Ayta* (le Cri), mises en scène par Ziani Cherif Ayad. Avec ce dernier, il a fondé la troupe de théâtre Masrah el-Kaala, qui s'est produite dans de nombreux pays, notamment dans le monde arabe.

UNE PIÈCE THÉÂTRALE DANS LE REGISTRE TRAGI-COMIQUE

La générale de *Ez'zouadj wa laaouedj* à la salle El Mouggar

La générale de la pièce théâtrale *Ez'zouadj wa laaouedj* traitant, dans un registre tragi-comique, des tabous qui interfèrent dans les moments de bonheur d'un couple de mariés, a été donnée jeudi à la salle El Mouggar à Alger.

Ecrite par Ahmed Rezzak et mise en scène par Souad Sebki, *Ez'zouadj wa laaouedj* aborde le regard de la société à l'égard de l'individu et cette volonté récurrente de l'enfermer dans des mentalités sclérosées qui génèrent des mécanismes de réflexion rétrogrades et absurdes.

Souad Sebki et Yazid Sahraoui interprètent les personnages de "Mabrouk et Mabrouka", un couple de mariés célébrant leur union dans l'amour et l'entente parfaite, avant de découvrir dans la chambre nuptiale les intentions réelles de chacun, nourries par des interdictions rituelles et cachées par de belles apparences et des pro-

messes vaines. Chacun allant de son argumentaire, le duo s'est livré à l'énumération des véritables règles qui devraient régir la vie du couple dans une comédie poussée par moment vers le grotesque entretenant le conflit dans un rythme à ascendance régulière.

Faisant du public les invités à ce mariage, les deux comédiens ont su créer, une heure et demie durant, la convivialité avec les spectateurs qui ont eu du répondant lorsqu'ils étaient sollicités.

L'illustration de la chambre nuptiale dans un décor unique avec des couleurs dorées et vives ainsi que les atmosphères créées par un éclairage prononcé a permis à la scénographie d'amener les aménagements nécessaires à la pièce.

Le fil de la trame montrant que les tabous mènent vers l'impasse, les deux protagonistes finiront par tout s'avouer et

reconstruiront une nouvelle entente basée sur la réalité de chacun, disqualifiant les préjugés et les visions pré-établies.

Prévue vendredi pour une 2ème représentation à la salle El Mouggar, *Ez'zouadj wa laaouedj* participera au 2ème Festival national du théâtre féminin qui aura lieu dans la ville de Annaba.

Une tournée nationale à travers quelques villes du pays est aussi au programme de la pièce, la ville de Souk Ahras étant sa première station avec la programmation de 3 représentations.

Souad Sebki a déjà mis en scène et interprété une première production théâtrale en 2010, écrite par Lamri Kaouane et intitulée *Souk er'rial* traitant des problèmes du célibat ainsi que ceux du mariage. Un spectacle à trois voix dans lequel Yasmine Abdelmoumen et Yazid Sahraoui lui ont donné la réplique.

ACTIVITÉ THÉÂTRALE DE PROXIMITÉ À ORAN

9.000 spectateurs enregistrés

L'activité théâtrale de proximité, qui a ciblé les zones déshéritées de la wilaya d'Oran, a drainé plus de 9.000 spectateurs depuis janvier dernier, a appris jeudi l'APS du théâtre régional Abdelkader-Alloula. Cette action soutenue par le ministère de la Culture vise à rapprocher le public du quatrième art, créer un trait d'union permanent entre le spectateur et l'art scénique et l'animation dans toutes

les communes d'Oran, a souligné le responsable de cet établissement culturel théâtral, Belkaid Abdelkader.

Dans cette optique, le théâtre "Abdelkader Alloula" a programmé 49 représentations de cinq œuvres théâtrales *Hob fi khodaa* (amour dupe), *Algérien et fier*, *El Mektoub*, *Inhadh* (Lèves-toi) et *Stop* ainsi que trois spectacles pour enfants que sont *El malik el hairane*, *El*

assad wal hattaba (le lion et la bûcheronne) et *Daawat el-kheir*.

Les pièces pour enfants ont attiré plus de 5.000 spectateurs, selon la même source. Ces œuvres théâtrales qui continuent d'être présentées dans les communes de la wilaya sont produites par le théâtre régional Abdelkader-Alloula et des troupes actives dans le quatrième art, a-t-on indiqué, en prévision de l'évènement.

"CONSTANTINE, CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE"

Des projets d'envergure au programme

Plusieurs projets d'envergure sont "en cours ou en phase de lancement", à Constantine, en prévision de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", a indiqué, mercredi, le directeur de la Culture, Djamel Foughali.

Le programme "volumineux" retenu par le ministère de tutelle s'articule autour de trois principaux volets ayant notamment trait à la réhabilitation des structures existantes et leur renforcement par de nouvelles réalisations, la mise en valeur du patrimoine culturel et la relance de la créativité et de l'activité culturelle, a ajouté ce responsable.

M. Foughali a fait état, dans ce contexte, des projets déjà en cours portant sur la réalisation de 10 nouvelles annexes de la bibliothèque du chef-lieu de wilaya, ainsi que sur le "projet scientifique et culturel précisant les orientations et les stratégies du musée national des arts et des expressions culturelles traditionnelles de Constantine", domicilié au palais du Bey.

Le programme prévoit également la réalisation d'une grande salle polyvalente de spectacles ainsi que de nouveaux établissements muséaux dont un sera dédié aux arts modernes, a-t-il ajouté.

Ces projets seront accompagnés de vastes opérations de mise en valeur du patrimoine culturel et culturel de la ville dont les vieilles mosquées de la médina, les zaouias et certaines institutions évoquant les figures de proue et les personnalités célèbres de Constantine dont le legs du cheikh Abdelhamid Benbadis, a encore indiqué le même responsable.

M. Foughali a également annoncé la récupération par le ministère de tutelle de la cinémathèque "An-Nasr" (ex-Triomphe) dont les travaux d'aménagement sont "en phase de finition", de la salle de spectacle "Cirta" et du cinéma Massinissa d'El Khroub.

Les décisions juridiques d'attribution de ces salles sont actuellement entre les mains du ministère, a-t-il indiqué, précisant qu'elles seront dorénavant exclusivement gérées par le Centre algérien de la cinématographie (CAC). 1ères journées nationales de magie et d'arts du spectacle à Mila un spectacle de "Mama Messaouda" pour l'ouverture Le spectacle El Amana de "Mama Messaouda" (Hamza Foughali) a ouvert, mercredi à Mila, les 1ères journées nationales de la magie et des arts du spectacle.

Réalisé en hommage au regretté Hdidouane (de son vrai nom Mohamed-Raouf Ikache), le spectacle de "Mama Messaouda" a ravi le nombreux public présent à la maison de la culture Moubarek El Mili, constitué essentiellement de familles et de jeunes gens.

Selon le président de l'association "El Yamama" (la colombe), organisatrice de ces journées qui se poursuivront jusqu'à dimanche prochain, la manifestation réunit une vingtaine d'artistes qui se voient offrir "pour la première fois" l'opportunité de faire étalage de leur savoir-faire au cours d'un événement culturel de ce type.

La journée d'ouverture, marquée également par la participation de l'acteur humoriste Salah Ougrout, a donné lieu à des spectacles de magie et de prestidigitation présentés par la célèbre illusionniste Lynda.

Des prix seront décernés aux trois meilleurs spectacles présentés par des artistes et des formations venues de plusieurs wilayas du pays, a-t-on également indiqué.

R.N.

Cuisine

Crevettes au curry



Ingrédients :

40 à 50 grosses crevettes
4 tomates
2 oignons
5 noix de beurre
1 gousse d'ail
1 brin de thym
2 c. à soupe de curry
Une c. à soupe de noix de coco (facultatif)
Sel

Préparation :

Décortiquer les crevettes crues, les laver et les égoutter. Peler les tomates, les épépiner, les couper en très petits dés. Hacher les oignons bien fin. Mettre le beurre à chauffer et y jeter les crevettes. Réduire le feu pour éviter qu'elles n'attachent. Dès qu'elles prennent couleur, ajouter le hachis d'oignons, puis l'ail écrasé.

Mélanger et mettre les petits dés de tomates. Remuer avec une cuillère en bois. Mouiller avec 2 verres 1/2 d'eau. Saler. Parfumer avec le thym.

Délayer la poudre de curry avec une c. à soupe d'eau, l'ajouter à la préparation. Laisser cuire à feu régulier pendant environ 15 minutes.

Servir avec le riz cuit à l'eau que l'on saupoudrera, selon le goût, de noix de coco.

Tarte à la banane et à la noix de coco



Ingrédients :

Une pâte feuilletée
6 bananes
Un bol de compote au choix
Noix de coco
2 sachets de sucre vanillé.

Préparation :

Étaler la pâte feuilletée dans un plat à tarte.

Étaler la compote.

Ajouter les bananes coupées en rondelles. Saupoudrer de noix de coco et de sucre vanille.

Mettre au four environ 30 mn, th 150°-200°.

LE TRAVAIL ET LA SANTÉ

Si vous travaillez assis, bougez régulièrement

Notre corps n'est pas conçu pour rester en position assise pendant de longues heures. Pourtant, des millions de personnes travaillent toute la journée dans cette position et sont dès lors particulièrement à risque de présenter des problèmes physiques. Pour les prévenir, quelques exercices très simples suffisent.

Ménagez-vous des mini-pauses

Si votre profession vous impose de travailler assis, prenez la bonne habitude de vous astreindre régulièrement à des mini-pauses toutes les demi-heures ou toutes les heures pour détendre les muscles que vous sollicitez quand vous travaillez et faire travailler ceux qui sont restés inactifs.

Inutile de courir à la salle de fitness, ces exercices se pratiquent sur votre lieu de travail, à votre bureau, sans équipement particulier et sans déranger les collègues. Ils existent de nombreux exercices d'étirement, de relaxation et de musculation.

Changez vos habitudes

Sur le chemin du travail, à l'heure du midi et en général au bureau,

modifiez aussi certaines de vos habitudes, ce sera tout bénéfique pour votre santé.

- parquez votre voiture au bout du parking ou de la rue, descendez un arrêt de bus plus tôt ;

- empruntez toujours les escaliers ou, si vous travaillez au dernier étage d'un immeuble, montez une partie à pied puis prenez l'ascenseur, descendez toujours à pied ;

- planifiez vos pauses comme vous le feriez pour une réunion importante ;

- profitez de votre heure de table pour marcher un peu et remplacez la pause-café par une pause stretching ;

- plutôt que d'aller boire un café avec vos collègues, proposez leur un jogging ou une balade à pied.

Comme l'oiseau fait son nid



petit à petit, de 5 minutes d'exercices par ici en 5 minutes d'exercices par là, vous atteindrez bien

vite la demi-heure d'activité physique recommandée par jour pour une bonne santé.

MAIN VERTE

Graines qui ne germent pas et chute des boutons floraux...



Les graines que vous avez semées ne germent pas :

Cela peut être dû à plusieurs facteurs. D'abord, les semences doivent être viables. La viabilité varie selon l'espèce, certaines

pouvant vivre plusieurs années. Par ailleurs, certaines semences peuvent avoir besoin d'être trempées dans l'eau durant environ 24 heures.

Aussi, certaines graines ont besoin d'être enterrées alors que d'autres germeront si elles sont semées en surface. Un autre facteur très important est la teneur en eau du sol. En effet, les graines doivent avoir une quantité suffisante en eau pour germer. Il faut donc garder la terre humide jusqu'à la levée. Par contre, une humidité excessive peut entraîner la fonte des semis (pourriture).

Par ailleurs, si vous utilisez vos propres semences, il se peut qu'elles aient besoin de subir une scarification (ex : être frottées, trempées dans l'eau) pour diminuer l'épaisseur de leurs téguments ou les ramollir (surtout pour les grosses semences).

Pour un semis réussi :

Respectez le mode d'emploi indiqué sur le sachet et n'hésitez pas à vous informer auprès d'un spécialiste.

La chute des boutons floraux

Sans raisons apparentes, une plante qui

allait fleurir perd ses boutons qui tombent après avoir ou non fleuri. Les causes peuvent être nombreuses.

- La plante est exposée à des courants d'air frais.

- L'eau d'arrosage est trop froide.

- La plante, nouvellement achetée, a été transportée dans de mauvaises conditions.

- Un rempotage a été effectué alors que les boutons étaient déjà formés.

- Une différence de température trop brutale se produit entre le jour et la nuit.

Les remèdes :

- Evitez de déplacer, même pour l'arroser, une plante dès qu'elle s'est couverte de boutons floraux.

- Maintenez votre plante en train de fleurir dans une ambiance très douce (18°C), avec une humidité atmosphérique de 60% minimum.

- Augmentez la fréquence des arrosages et diminuez la concentration de l'engrais.

Trucs et astuces

Taches de calcaire sur les pots



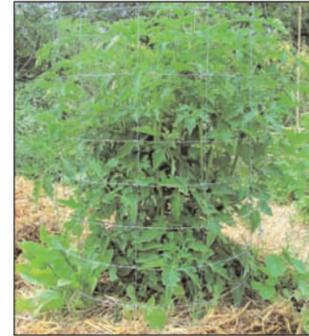
Éliminez vos taches de calcaire sur les pots en terre en les faisant tremper une nuit avec des écorces de pin.

La meilleure exposition pour un potager



C'est le soleil du matin. Installez donc vos plantes aromatiques du côté où se lève l'astre.

Des pieds de tomates plus vigoureux



Plantez-les en enterrant une poignée d'ortie au pied. L'ortie accumule la chaleur et la restitue la nuit.

Eloigner les pucerons



Plantez du persil au pied de vos rosiers, ils éloigneront les pucerons

NWA 7325, la première météorite venant de la planète Mercure ?

Selon un spécialiste des météorites, la roche extraterrestre NWA 7325 serait issue de Mercure, la planète la plus proche du Soleil. Il s'agit d'un exemplaire unique.

Le collectionneur allemand Stefan Ralew a acheté 35 fragments de la météorite NWA 7325 tombée début 2012 dans le sud du Maroc. Vendus comme étant prétendument des météorites martiennes, les fragments montraient une couleur verdâtre au niveau de la croûte et un vert marqué sur certaines zones. Des éléments qui ont intrigué l'acquéreur. A sa connaissance, seules quelques météorites lunaires présentaient une couleur verte et celle-ci était bien plus pâle que pour ces roches.

Stefa Ralew a donc demandé à Anthony Irving, spécialiste des météorites à l'université de Washington aux États-Unis, d'examiner les fragments. Les résultats sont surprenants puisque selon lui, NWA 7325 pourrait non pas venir de Mars, ni de la Lune mais de la planète Mercure. Il s'agirait alors de la première météorite de ce type jamais identifiée. Pour en arriver à cette conclusion, Anthony Irving a comparé la composition de la roche avec les données recueillies par la sonde Messenger en orbite autour de la planète Mercure depuis mars 2011.

Or, riche en magnésium, en aluminium, en silicates de calcium, et extrêmement pauvre en fer, NWA 7325 s'est avérée très proche de la composition de la planète Mercure. La seule différence est le taux de silicates de calcium présents dans la météorite qui est nettement supérieur à celui de la surface de la planète, rapporte lePoint.fr. Néanmoins, cette variation pourrait s'expliquer soit par le fait que la



roche ait été arrachée en profondeur à l'occasion d'un choc entre la planète et un gros astéroïde, soit par des altérations liées à son voyage dans l'espace.

Une origine difficile à confirmer

D'autres scientifiques sont en revanche plus sceptiques et estiment que NWA 7325

pourrait tout aussi bien provenir d'un astéroïde constitué de plusieurs couches de natures diverses. Aussi, de nouvelles analyses de cette surprenante météorite sont actuellement en cours mais le débat sur son origine pourrait durer encore longtemps.

En effet, le seul moyen d'affirmer avec cer-

titude que NWA 7325 provient bien de Mercure serait de se procurer un échantillon de la planète et de l'analyser. Or, aucune mission de ce type n'est encore planifiée, notamment parce que Mercure est la planète la plus proche du Soleil et que les températures à sa surface peuvent aller jusqu'à 430°C.

Des centaines d'araignées filent une toile gigantesque dans les airs au Brésil

Un habitant de la ville de Santo Antonio da Platina au Brésil a filmé une scène plutôt effrayante le dimanche 3 février : En effet des centaines d'araignées étaient suspendues à une énorme toile filée le long des lignes à haute tension.

Cette scène est bel et bien réelle. C'est dans la ville de Santo Antonio da Platina située dans le sud du Brésil que cette "pluie d'araignées" a été filmée par l'un des habitants. Erick Reis sortait d'une fête entre amis quand il a aperçu des centaines d'arachnides suspendus dans le vide juste en-dessous des lignes à haute tension.

"Je n'avais jamais rien vu de tel", a-t-il expliqué sur le site *Youtube*. Et pour cause, comme le montre sa vidéo, les centaines d'araignées s'agitaient énormément

montant et descendant le long de fils difficiles à distinguer. Des fils qui appartenaient en vérité tous à une énorme toile tissée le long des poteaux électriques et sur les câbles. "Encore plus étrange, j'étais tellement distrait que j'en ai oublié mon appareil photo sous la pluie", a commenté Erick Reis.

Des araignées qui s'associent pour tisser une toile géante

D'après Marta Fischer, biologiste spécialisée en araignées à la Pontifical Catholic University of Paraná, les arachnides appartiennent à l'espèce *Anelosimus eximius* et leur comportement observé ici est loin d'être anormal. En effet, ces araignées, largement présentes en Amérique du Sud, sont connues pour être

particulièrement sociales et former ainsi des colonies de plusieurs milliers de spécimens. De là, il n'est donc pas rare que des centaines d'entre elles s'associent pour construire une énorme toile destinée à capturer des insectes plus gros tout en économisant de la soie de toile.

Sur les quelque 39.000 espèces d'araignées existantes, seules une vingtaine sont connues pour mettre en place de telles coopérations, a expliqué au *New Scientist* Leticia Avilés, une experte en araignées de l'University of British Columbia au Canada. Toutefois, observer ces créatures former une telle toile dans des câbles à haute tension est plutôt inhabituel dans la mesure où elles préfèrent normalement les arbres pour entreprendre de telles constructions.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CAMÉSCOPE

Inventeur : Sony-Date : 1982 -Lieu : Japon

Le premier caméscope a été présenté par Sony au Japan Electronic Show de Tokyo en octobre 1982. Ce premier caméscope, caméra à cassettes incorporées, connaît aujourd'hui un usage professionnel. Le premier commercialisé fut le Kodavision, lancé en 1984 par Kodak, mais produit par Matsushita.



KIM KARDASHIAN



en Afrique pour assister au concert Love... Like A Movie

Dimanche 17 février Kim Kardashian sera à Lagos pour assister au concert Love... Like A Movie célébrant la fête des amoureux. Nouveau séjour en Afrique pour la star de la famille Kardashian.



Britney Spears

sportive et canon pour sa nouvelle vidéo !

Britney a profité de sa nouvelle vidéo pour diffuser un message à l'attention de ses 23 millions de followers. Juste un petit avant-goût.



Kate Upton

en couverture de Sports Illustrated Swimsuits Issue

Kate Upton sera en couverture de la nouvelle édition du mensuel sportif. Loin des clichés Kate débordait de glamour et de sensualité pour présenter ce numéro historique qui sera mis en vente dès demain.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h01
Dohr	13h02
Asr	16h04
Maghreb	18h34
Icha	19h53

Mokhtar Belmokhtar, sur la "kill list" des Américains

Des hauts responsables militaires et des services de renseignement américains envisagent d'inscrire sur une liste secrète des personnes à "tuer" le nom Belmokhtar.

Mokhtar Belmokhtar est inscrit sur la liste des USA des personnes à éliminer. La cote de nuisance de Belmokhtar, dit le Borgne, est montée d'un cran depuis qu'il a revendiqué la prise d'otages de la base d'In Amenas. De hauts responsables militaires et des services de renseignement américains envisagent d'ajouter sur une liste secrète des personnes à "tuer" le nom de celui qu'on surnomme M. Marlboro, a révélé le *Wall Street Journal* samedi.

Ajouter son nom à cette liste impliquerait une expansion militaire importante des États-Unis dans le nord-ouest de l'Afrique, à travers une extension des frappes de drones et des opérations de contre-terrorisme, a ajouté le quotidien américain. Les États-Unis sont déjà en discussions très avancées sur la mise en place d'une base pour drones et unités de forces spéciales au Niger.

Mokhtar Belmokhtar est un ex-chef d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) avec laquelle il est entré en dissidence en octobre dernier en formant sa propre unité combattante, les signataires par le sang. Selon cer-

taines sources, il ne s'entend pas avec Abdelhamid Abou Zeid. Si celui-ci est un djihadiste, le Borgne demeure, quoi qu'on en dise, un bandit de grands chemins. Un trafiquant qui mêle combat idéologique quand cela arrange ses affaires. Jusqu'à ce qu'il soit bousculé par l'arrivée du GSPC au sud, il menait ses différents trafics loin des regards et des services de sécurité dans l'immensité du Sahara, arrosant tout le monde.

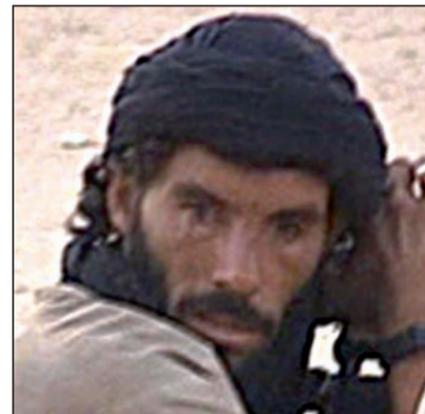
Dans une de ses rares apparitions dans une vidéo, il a revendiqué l'attaque contre le site gazier d'In Amenas suivie d'une prise d'otages. Selon Alger, 37 étrangers de 8 nationalités différentes, dont 3 Américains, et 1 Algérien y ont été tués par un commando de 32 hommes, dont 29 ont été tués et 3 arrêtés. C'était le premier coup qu'il a monté depuis qu'il s'est affranchi d'Aqmi. Depuis cette brève revendication l'homme a lancé une ultime menace contre la France puis a disparu des radars, comme d'ailleurs tous les chefs du Mujao, d'Ançar Dine et d'Aqmi.

Les drones, la nouvelle arme à tuer

Les frappes contre les chefs d'Al-Qaïda à l'aide de drones se sont multipliées depuis l'arrivée de Barack Obama à la Maison Blanche. John Brennan, partisan de l'emploi de drones contre les responsables d'Al-

Qaïda, a été entendu par le Sénat en vue de sa possible nomination à la tête de la CIA. C'est l'homme de la "kill list" des responsables d'Al-Qaïda à éliminer par les États-Unis. C'est dire que la méthode est toujours d'actualité. En vrai, depuis les attentats du 11 septembre 2001, le gouvernement américain garde secrètes des listes de personnes à "capturer ou tuer", poursuit le *Wall Street Journal*. Le Pentagone et la CIA possèdent des listes séparées, sur lesquelles figurent les noms de leaders extrémistes tels que le chef d'Al-Qaïda, Ayman Al-Zaouahiri, le chef artificier d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), le Saoudien Ibrahim Hassan al-Asiri, et, avant sa mort, Oussama Ben Laden.

Certaines des figures de l'internationale terroriste ont été déjà éliminés par ces petits avions. Le chef d'Al-Qaïda au Pakistan, Badar Mansoor, a été tué en février 2012 par un drone américain. Badar Mansoor a péri dans la nuit quand un drone au moins a tiré ses missiles sur son camp d'entraînement à Miranshah, la principale ville du district tribal du Waziristan du Nord, bastion des talibans pakistanais alliés à Al-Qaïda. En juin dernier c'est le numéro deux d'Al-Qaïda, Abou Yahia Al-Libi, qui a été liquidé également par un missile de drone dans le nord du Waziristan, zone tribale frontalière de



l'Afghanistan. Al Libi était chargé des opérations d'Al-Qaïda au Pakistan et d'entretenir les contacts avec les différentes branches de l'organisation, notamment Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA). "Il comptait parmi les chefs d'Al-Qaïda les plus expérimentés et les plus doués et il a joué un rôle essentiel dans la préparation des attaques contre l'Occident", a dit un autre responsable américain. L'inscription de Mokhtar Belmokhtar sur la "kill list" vaut une mise à prix. Ses jours sont désormais comptés.

R. I./Agence

PUBLICITE